

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
E/C de Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
KIGALI

OBJET: Rapport de mission aux
Jeux de la CONFESJES.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre
Excellence le rapport de mission de la délégation rwandaise aux "Jeux de la
CONFESJES" qui se sont tenus à YAMOUSSOUKRO, Capitale Politique de la Côte
d'Ivoire, du 21 au 26 Juillet 1985 dans le cadre de la célébration de l'Année
Internationale de la Jeunesse conformément à la décision prise par la XVème
session à LIBREVILLE en Novembre 1984.

Marqué par un triple volet: sportif,
culturel et scientifique, ce festival de la jeunesse francophone a connu un
succès éblouissant. D'abord par une participation massive des pays membres car à
l'exception de Luxembourg et de la République Centrafricaine, les 24 pays autres
surent représentés. Ensuite par une parfaite organisation qui a permis d'atteindre
l'objectif visé, celui de faire de cette rencontre de jeunes, l'occasion de jeter
des bases solides de raffermir les liens d'amitié, de fraternité, de compréhension
mutuelle et de solidarité entre les peuples. Ils auront permis aux jeunes de cet
espace francophone venus de tous les horizons différents de mieux se connaître
par un brassage à travers les activités sportives, aux manifestations folkloriques
présentées chaque soir par la plupart des pays participants et aux différentes
expositions scientifiques.

Concernant le volet sportif, l'engagement
aux différentes disciplines inscrites au programme montre la répartition ci-après:
En sport collectif, le Basketball vient en tête avec 12 équipes (9 pays chez les
garçons et 3 pays chez les filles), le Handball connaît la participation de 9
équipes (5 pays chez les garçons et 4 pays chez les filles), le Volleyball 5 équipes
(3 pays chez les garçons et 2 pays chez les filles).

En sport individuel, il s'agissait de faire un triathlon (course, saut, lancer). Sept pays se sont engagés chez les filles et 10 pays chez les garçons.

L'équipe de Volleyball du Groupe Scolaire de BUTARE choisie pour la circonstance a dignement représenté notre pays au cours de ces jeux car ayant gagné les trois rencontres programmées dans cette discipline chaque fois par trois sets à zéro.

Il s'agit de 2 matches avec le Congo et un match avec les SEYCHELLES.

A cause du succès connu à YAMOUSOUKRO, l'avenir de ces jeux sera discuté par les Ministres lors de la 16e session ordinaire de la CONFESJES prévue du 27 Novembre au 03 Décembre 1985 à DJIBOUTI.

La tendance générale des Ministres présents est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

Parallèlement et dans le même cadre se tenait le Colloque International sur la Paix avec thème Paix et Développement animé par des hautes personnalités tel le Directeur Général de l'UNESCO, le Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et d'éminents professeurs ivoiriens et étrangers. Les travaux de ce colloque ont abouti à plusieurs recommandations dont la principale est la création par les pays membres de la CONFESJES d'"Un Mouvement International pour la PAIX et le DEVELOPPEMENT" ayant pour buts :

- de coordonner au niveau national et international les activités à caractère pacifique de toutes les organisations de jeunesse des pays membres de la CONFESJES, en vue du maintien, du renforcement et de la sauvegarde de la paix;
- de promouvoir les liens étroits d'amitié et de fraternité susceptibles de favoriser un climat de paix, avec les jeunes du monde entier.

Ce mouvement pourrait être une structure dynamique de la CONFESJES et il a été souhaité que la prochaine réunion de cette organisation puisse examiner avec une attention toute particulière cet important projet. Il y a lieu de signaler également que le colloque a élu son Excellence Monsieur le Président FELIX HOUMBOURT Boigny, Président d'Honneur du Mouvement International pour la Paix et le Développement. Par ailleurs une motion de soutien a été adressée à la FRANCE suite à sa récente prise de position à l'égard de l'Afrique du Sud raciste.

En conclusion les jeux de la CONFESJES se sont très bien déroulés et ont bénéficié du soutien et de l'attention du Chef de l'Etat IVOIRIEN tant à l'ouverture, au déroulement qu'à la clôture. Par ailleurs, les Ministres et Chefs de délégation ont été reçus deux fois par le Président de la République, marquant ainsi son attachement à la Jeunesse et à la Paix.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

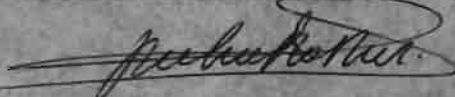
C. I. J. S.

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

Le Directeur Général des
Sports et Loisirs

MUHATURUKINDO Nonbert.



Rapport de Mission de la délégation rwandaise aux Jeux
de la CONFESJES tenus à YAMOUSSOUKRO, Capitale de la
République de Côte d'Ivoire du 21 au 28 Juillet 1985.

Introduction

Par la résolution n°10/CONFESJES/XV/1984, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française, réunie les 2 et 3 Novembre 1984 à Libreville au Gabon à l'occasion de sa 15e session ordinaire a décidé de retenir au titre du programme spécial de l'Année Internationale de la Jeunesse de réaliser le projet intitulé "Jeux de la CONFESJES" en Côte d'Ivoire. Il s'agissait de réaliser l'organisation d'une manifestation commune de grande envergure en faveur de la jeunesse francophone.

La République de Côte d'Ivoire a, par après, accepté et confirmé la tenue de ces jeux par lettre d'invitation n°49/85/MJS.CAB 00 du 29 mai 1985 adressée à tous les pays membres.

Parallèlement aux Jeux de la CONFESJES se tenait en colloque international sur la paix ayant pour thèmes Paix et Développement dédiés par les Nations Unies à l'Année Internationale de la Jeunesse. A l'exception de Luxembourg et de la République Centrafricaine, les autres pays membres ont pris part aux Jeux à savoir: BELGIQUE, BENIN, BURKINA FASO, BURUNDI, CAMEROUN, CANADA, QUÉBEC, NOUVEAU BRUNSWICK, COMORES, CONGO, DJIBOUTI, FRANCE, GABON, GUINEE, HAÏTI, ILE MAURICE, MADAGASCAR, MALI, NIGER, RWANDA, SENEGAL, SEYCHELLES, TCHAD, TOGO, ZAIRE.

I. Financement des Jeux.

Les jeux de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française ont été cofinancés par le Pays hôte et par le budget de la Conférence constitué par la participation volontaire des Pays dit du Nord [redacted] annoncée au cours de la 15e session de Libreville en novembre 1984 suivant le montant ci-après :

FRANCE: 970.000 FF; NOUVEAU-BRUNSWICK : 2.900 \$ CAN; QUÉBEC : 100.000 \$ CAN;
CANADA: 150.000 \$ CAN; La Communauté Française de Belgique : 500.000 F.B.

Le montant de la participation du Pays Hôte, en l'occurrence la Côte d'Ivoire n'est pas connu. Au regard des moyens mis en oeuvre pour la réussite totale de ces jeux, il n'y a pas de doute que ça soit une somme colossale. En effet, la Côte d'Ivoire a pris en charge, en dehors des frais inhérents à l'organisation, l'hébergement, la restauration et le transport local de tous les participants estimés à ± 3.000 personnes.

Toutefois et à titre indicatif les prévisions du comité d'organisation établies en fonction du volume des contributions annoncées ci-dessus se présentent comme suit :

1. Hébergement et nourriture	: 800.000 F.F
2. Aide au transport international	: 900.000 F.F
3. Transport intérieur en Côte d'Ivoire	: 520.000 F.F
4. Subvention d'appoint au Comité d'Organisation	: 200.000 F.F
5. Assurances au profit des participants	: 20.000 F.F
6. Aide à la gestion et à la représentation du SG	: 60.000 F.F
7. Aide à l'acquisition du matériel technique pour le volet scientifique et technique	: 350.000 F.F
	<hr/>
	2.850.000 F.F

Il n'y a pas de doute que ce montant a été largement dépassé; les chiffres exacts seront connus à la prochaine session de la Conférence lors de l'évaluation du projet. Il y a lieu de rappeler que le Rwanda, comme les autres pays les plus éloignés, Haïti, Iles Comores, Djibouti, Ile Maurice, Madagascar, Iles Seychelles, Tchad et le Burundi a bénéficié de la solidarité de la communauté par le paiement de dix titres de voyage international des participants.

II. Organisation des Jeux.

Le rôle d'organiser les jeux a été confié au Comité spécial, dit Comité International pour l'organisation des jeux de la CONFEXES. Il comprenait les membres du Secrétariat Technique Permanent, des Responsables de la Côte d'Ivoire et des Représentants de la Communauté Française de Belgique, du Canada, du Canada-Québec, de la France et du Gabon. La Présidence a été confiée à la Côte d'Ivoire et le rapporteur à la France. Ce Comité s'est assigné une triple mission à savoir:

- Assurer la gestion des activités, des personnes et des fonds affectés aux Jeux de la CONFEXES;
- Faire le point de la situation avant, pendant et après les jeux en procédant notamment à leur évaluation à l'issue de leur déroulement;
- Pallier enfin tout problème susceptible de surgir dans la réalisation de ce projet afin d'en permettre l'accomplissement.

Il a eu à se réunir au tant de fois que de besoins et a eu à définir notamment la nature du projet, les dates et lieux des manifestations, la durée des jeux, le programme d'activités, l'âge et le nombre de participants ainsi que l'organisation technique des Jeux.

III. Déroulement des Jeux.

L'ensemble des manifestations prévues dans le cadre des Jeux de la CONFEMES s'est déroulé au Lycée Scientifique à YAMOUSSOUKRO, nouvelle Capitale politique de la Côte d'IVOIRE du 21 au 28 Juillet 1985 selon le calendrier ci-après :

19 et 20 Juillet : Arrivée des participants.

21 Juillet : Ouverture des jeux.

22 et 27 Juillet : - Manifestations culturelles et sportives
- Colloque sur la Paix et le Développement

28 Juillet : Clôture des Jeux.

29 et 30 Juillet : Départ des délégations.

En raison des horaires d'avion et l'enclavement de certains pays, ce programme n'a pas été respecté en ce qui concerne l'arrivée et le départ des délégations.

A titre d'exemple, la délégation rwandaise a quitté le 31 Juillet 1985.

Les jeux de la Confemes ont été une rencontre amicale à la fois culturelle, sportive et scientifique en faveur des Jeunes qui habituellement ne sont pas touchés par les grandes rencontres sportives ou culturelles de grande envergure. C'est pourquoi il n'y avait ni médailles, ni coupes à remettre aux vainqueurs.

A) Volet Sportif.

Chaque pays avait été invité à choisir entre le volleyball, le basketball et le handball masculins ou féminins dans les sports collectifs et un triathlon constitué d'une course, d'un saut et d'un lancer à choisir respectivement entre :

- le 80m, le 800m, le 1.500m pour les courses,

- le saut en hauteur, le saut en longueur et le triple saut,

- le lancer du disque, du javelot et du poids.

Nous reproduisons ci-dessous les résultats globaux des différentes disciplines.

ATHLETISME

FEMMES

CLASSEMENT GENERAL - 3 EPREUVES

NO	NOM ET PRENOMS	PAYS	L	S	C	TOTAL
01	BACQUET MARILYN	FRANCE	491	700	785	1.976
02	CROSS SANDRINE	FRANCE	628	830	500	1.958
03	DIMICELLI	FRANCE	586	712	560	1.858
04	KONE BERE	COTE D'IVOIRE	441	747	530	1.718
05	ALLAIN	CANADA	438	747	500	1.685
06	LOURONGNON PATRICIA	COTE D'IVOIRE	707	487	420	1.614
07	KONATE AMINATA	GUINEE	484	379	745	1.603
08	HARISSON	CANADA	396	678	525	1.599
09	NACK LOLITA	CAMEROUN	501	512	545	1.558
10	FOUPOUET ZIGA	COTE D'IVOIRE	352	381	795	1.528
11	HARISTOU COULIBALY	SENEGAL	428	384	715	1.527
12	AIDA DIOP	SENEGAL	339	466	700	1.505
13	TANEFO SUZIE	CAMEROUN	380	566	525	1.471
14	COMLAN ABLA	TOGO	546	384	540	1.470
15	DAMARIS N'GONGA	TCHAD	489	461	500	1.449
16	NEPINEMBAYE	TCHAD	481	308	652	1.441
17	CONONEL CLARA	GABON	506	409	510	1.425
18	KAWELE MAZALO	TOGO	403	426	593	1.422
19	BADJACLANA HAROBA	TOGO	348	431	629	1.408
20	OHOMLONFIN ROSALIE	BENIN	290	329	776	1.395
21	SOLLO DENISE	CAMEROUN	486	312	581	1.379
22	KIANGOU AURELIE	CONGO	405	317	652	1.374
23	KIBOULOU GISELLE	CONGO	231	384	745	1.360
24	ANNIE SAVARD	QUEBEC	345	469	530	1.344
25	PASCALIE ACHILLE	MAURICE	526	254	517	1.297
26	OBENE PATRICIA	GABON	412	355	520	1.287
27	ONANDA FRANCINE	GABON	353	369	545	1.267
28	BAYBOUE VICTORINE	TCHAD	434	490	343	1.267
29	BITEBODI ANASTHASIE	CONGO	287	384	573	1.244
30	TENDIBA SANGARE	MALI	322	371	533	1.226
31	GISSE AICHA	GUINEE	335	379	495	1.209
32	KEITA MARIAMA	GUINEE	336	308	547	1.191

33	! MONDOR	! CANADA	! 483	! 184	! 495	! 1.162
34	! FAISSA ELMI	! DJIBOUTI	! 247	! 343	! 539	! 1.129
35	! TOUDONON	! BENIN	! 289	! 312	! 482	! 1.083
36	! HADINE RAYMOND	! MAURICE	! 449	! 333	! 390	! 1.082
37	! DARE MARIAMA	! BENIN	! 322	! 218	! 452	! 992
38	! CIMBUS KETLY	! HAITI	! 278	! 315	! 375	! 978
39	! SAFIA IBRAHIM	! DJIBOUTI	! 212	! 204	! 500	! 916
40	! CHRISTIAN DIEULA	! HAITI	! 283	! 242	! 390	! 915
41	! HONORS MARIE-CLAUDE	! HAITI	! 316	! 248	! 305	! 869
42	! MINATA DOUKOURE	! SENEGAL	! 204	! 343	! 285	! 832
43	! NAKAN KONE	! MALI	! 246	! 306	! 275	! 827
44	! KADINJA ALI	! DJIBOUTI	! 355	! 229	! 170	! 754

H O M M E S

! N°S	! NOMS ET PRENOMS	! PAYS	! L	! S	! C	! T O T A L
01	! VINCENT JOEL	! FRANCE	! 622	! 953	! 595	! 2.170
02	! FOFANA LANCINA	! COTE D'IVOIRE	! 666	! 596	! 935	! 2.197
03	! MANZON LUDOVIC	! FRANCE	! 857	! 617	! 630	! 2.104
04	! RETINO François	! GABON	! 560	! 781	! 685	! 2.026
05	! EDUANG	! CAMEROUN	! 497	! 595	! 915	! 1.987
06	! GILLES GAGOW	! QUEBEC	! 435	! 569	! 565	! 1.969
07	! BOURDEL CHRISTIAN	! FRANCE	! 501	! 693	! 730	! 1.924
08	! DONLAN ANAKOE	! TOGO	! 564	! 719	! 630	! 1.913
09	! KAYAR SECK	! SENEGAL	! 510	! 728	! 585	! 1.823
10	! DIALLO MISBAOU	! GUINEE	! 480	! 565	! 739	! 1.784
11	! MARTIN	! CANADA	! 502	! 644	! 635	! 1.781
12	! ABACAR WANON	! TCHAD	! 547	! 485	! 710	! 1.742
13	! THIAN ABDOULAYE	! COTE D'IVOIRE	! 463	! 502	! 770	! 1.735
14	! ENGOTTANG PROSPER	! GABON	! 557	! 504	! 673	! 1.734
15	! CHRISTIAN GELINAS	! QUEBEC	! 443	! 635	! 645	! 1.723
16	! ALLOGHO EDDY	! GABON	! 610	! 464	! 645	! 1.719
17	! ASSI PAULIN	! COTE D'IVOIRE	! 476	! 696	! 540	! 1.712
18	! SIDIBE FODE	! GUINEE	! 685	! 576	! 435	! 1.696
19	! MAHAMAT HOUR	! TCHAD	! 435	! 431	! 807	! 1.673
20	! SODJI KOFFI	! TOGO	! 513	! 531	! 610	! 1.654
21	! GBADJE FOLLY	! TOGO	! 498	! 563	! 585	! 1.646
22	! ERIC KOO WAN	! ILE MAURICE	! 661	! 441	! 530	! 1.632
23	! MORE DIOP	! SENEGAL	! 368	! 451	! 803	! 1.622
24	! KALIPA ABABACAR	! SENEGAL	! 326	! 616	! 670	! 1.612

25	! CAMARA LANSANA	! GUINEE	! 361	! 453	! 796	! 1.610
26	! MOUDED	! CAMEROUN	! 379	! 441	! 743	! 1.563
27	! DIDIER BOSQUET	! ILE MAURICE	! 648	! 396	! 519	! 1.559
28	! LOMBOCKO IGIN N.	! CONGO	! 432	! 400	! 710	! 1.542
29	! DAHER ABOICAH	! DJIBOUTI	! 397	! 317	! 795	! 1.509
30	! MOUANDA JEAN-MARIE	! CONGO	! 348	! 571	! 545	! 1.464
31	! DABINE KASCO	! BENIN	! 388	! 437	! 608	! 1.433
32	! GILBERT HA SHAN	! ILE MAURICE	! 435	! 457	! 533	! 1.425
33	! MAHAMOUD MERANNEH	! DJIBOUTI	! 302	! 371	! 738	! 1.411
34	! GAYAPHI	! TCHAD	! 346	! 174	! 824	! 1.394
35	! DOGO	! BENIN	! 453	! 371	! 555	! 1.379
36	! M BIDA	! CAMEROUN	! 267	! 519	! 580	! 1.366
37	! SANDOTTO JEREMIE	! BENIN	! 445	! 386	! 522	! 1.353
38	! RON WEISER	! QUEBEC	! 406	! 433	! 485	! 1.324
39	! OUSMANE DIARRA	! MALI	! 119	! 427	! 705	! 1.251
40	! BRUNET ESTHRE	! HAITI	! 344	! 306	! 505	! 1.235
41	! N'KOUNKOU BEAUDREY	! CONGO	! 287	! 544	! 375	! 1.206
42	! NADI FOFANA	! MALI	! 306	! 262	! 636	! 1.204
43	! PAPADOPOULOS	! BELGIQUE	! 515	! 384	! 305	! 1.204
44	! VANDERPPEREN	! BELGIQUE	! 313	! 441	! 388	! 1.142
45	! OUMAR BOGORO	! MALI	! 408	! 266	! 467	! 1.141
46	! ABDOULRAMA DJAMA	! DJIBOUTI	! 283	! 306	! 544	! 1.133
47	! JEAN-MARIE KENDL	! HAITI	! 288	! 400	! 430	! 1.110
48	! KELIN FRANTZ	! HAITI	! 304	! 278	! 455	! 1.037
49	! BAULER	! BELGIQUE	! 211	! 388	! 405	! 1.004
	!	!	!	!	!	!

BASKET-BALL

1ère JOURNÉE : LUNDI 22/07/85

GARÇONS : - CONGO / COTE D'IVOIRE : 44 - 85
- TOGO / TCHAD : 39 - 67
- BURKINA FASO / BURUNDI : 48 - 22

FILLES : - MALI / QUEBEC : 41 - 38

2ème JOURNÉE : MARDI 23/07/85

GARÇONS : - GABON / BURUNDI : 72 - 41
- CAMEROUN / TOGO : 49 - 63
- GUINEE / COTE D'IVOIRE : 42 - 100

FILLES : - FRANCE / MALI : 24 - 32

3ème JOURNÉE : MERCREDI 24/07/85

GARÇONS : - COMORES / GUINEE : 40 - 60
- TCHAD / CAMEROUN : 66 - 47
- BURKINA FASO / GABON : 57 - 29

FILLES : - QUEBEC / FRANCE : 17 - 51

4ème JOURNÉE : VENDREDI 26/07/85

GARÇONS : - BURUNDI / CAMEROUN : 48 - 34
- BURKINA FASO / TCHAD : 43 - 41
- GABON / TOGO : 52 - 38

FILLES : - QUEBEC / MALI : 18 - 39

5ème JOURNÉE : SAMEDI 27/07/85

GARÇONS : - GUINEE / GABON : 44 - 63
- COMORES / BURUNDI : 38 - 66
- COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO : 49 - 61

FILLES : - MALI / FRANCE : 41 - 36

6ème JOURNÉE : DIMANCHE 28/07/85

GARÇONS : - COMORES / CAMEROUN : FORFAIT DES COMORES 0 - 2
- GUINEE / TOGO : 46 - 73
- COTE D'IVOIRE / TCHAD : 45 - 73

FILLES : - FRANCE / QUEBEC : 32 - 28

HOMMES RESULTATS DU 2EME TOUR

	PAYS	J	GAIN	P	POINTS	GP.	GC.	DIFF.	RANG
<u>POULE 1</u>	BURKINA FASO	2	2	0	6	104	90	+ 14	1er BURKINA FASO
	TCHAD	2	1	1	4	114	88	+ 26	2e TCHAD
	COTE D'IVOIRE	2	0	2	2	94	134	- 40	3e COTE D'IVOIRE
	GABON	2	2	0	6	115	84	+ 31	1er GABON
<u>POULE 2</u>	TOGO	2	1	1	4	111	98	+ 13	2e TOGO
	COMORES	2	0	2	2	90	136	- 46	3e GUINEE
	CAMEROUN	2	2	0	6	50	34	+ 16	1er CAMEROUN
<u>POULE 3</u>	BURUNDI	2	1	1	4	100	86	+ 14	2e BURUNDI
	COMORES	2	0	2	2	38	68	- 30	3e COMORES

CLASSEMENT GENERAL

HOMMES

RANG	PAYS	J	G	P	GP	GC	DIFF.
1	BURKINA FASO	4	4	0	209	141	+ 68
2	TCHAD	4	3	1	247	174	+ 73
3	COTE D'IVOIRE	4	2	2	279	120	+ 59
4	GABON	4	3	1	216	118	+ 34
5	TOGO	4	2	2	213	214	= 1
6	GUINEE	4	1	3	192	276	- 88
7	CAMEROUN	4	2	2	146	163	- 17
8	BURUNDI	4	1	3	163	206	- 43
9	COMORES	4	0	4	222	213	- 91

FILLES

1	MALI	4	4	0	12	153	+ 37
2	FRANCE	4	2	2	8	143	+ 25
3	QUEBEC	4	0	4	4	101	- 62

HAND-BALL

<u>1ère JOURNÉE</u>	:	LUNDI 22/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	SENEGAL / DJIBOUTI	:	26 - 09
-		CANADA / FRANCE	:	13 - 19
<u>2ème JOURNÉE</u>	:	MARDI 23/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	BENIN / CANADA	:	11 - 22
-		FRANCE / DJIBOUTI	:	17 - 15
* <u>Filles</u>	:	CONGO / MADAGASCAR	:	14 - 06
-		COTE D'IVOIRE / GABON	:	14 - 06
<u>3ème JOURNÉE</u>	:	MERCREDI 24/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	SENEGAL / CANADA	:	17 - 17
-		BENIN / FRANCE	:	05 - 19
* <u>Filles</u>	:	CONGO / GABON	:	10 - 05
-		COTE D'IVOIRE / MADAGASCAR	:	17 - 09
<u>4ème JOURNÉE</u>	:	VENREDI 26/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	SENEGAL / BENIN	:	34 - 18
-		CANADA / DJIBOUTI	:	26 - 12
* <u>Filles</u>	:	COTE D'IVOIRE / CONGO	:	12 - 08
-		MADAGASCAR / GABON	:	11 - 13
<u>5ème JOURNÉE</u>	:	SAMEDI 27/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	DJIBOUTI / BENIN	:	12 - 12
-		FRANCE / SENEGAL	:	11 - 15

VOLLEY-BALL

1ère JOURNÉE : MARDI 23/07/85

* Garçons : CONGO / RWANDA : 00 - 03 sets

2ème JOURNÉE : MARDI 24/07/85

* Garçons : RWANDA / CONGO : 03 - 00 sets

* Filles : CÔTE D'IVOIRE / ZAIRE : 03 - 00 sets

3ème JOURNÉE : VENDREDI 26/07/85

* Garçons : SEYCHELLES / CONGO : 01 - 03 sets

* Filles : ZAIRE / CÔTE D'IVOIRE : 01 - 03 sets

4ème JOURNÉE : SAMEDI 27/07/85

* Filles : CÔTE D'IVOIRE / ZAIRE : 03 - 01 sets

* Garçons : SEYCHELLES / RWANDA : 01 - 03 sets

VOLLEY-BALL - LE CLASSEMENT GENERAL

	P. JOUBES	P. GAGRES	P. PERUIS	POINTS	SETS P.	SETS G.	G. D.	RANGS
1 GARCONS	1 3	1 3	1 0	1 9	1 9	1 1	1 +8	1 1er
1 RVANDA	1 3	1 1	1 1	1 5	1 3	1 7	1 -4	1 2eme
1 CONGO	1 2	1 0	1 2	1 2	1 2	1 6	1 -4	1 3eme
1 SEYCHELLES	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1
1 FILLES	1 3	1 3	1 0	1 9	1 9	1 2	1 +7	1 1ere
1 COTE D'IVOIRE	1 3	1 0	1 3	1 3	1 1	1 2	1 -7	1 2eme

B. Volet culturel et scientifique

Ce volet a été développé suivant trois thèmes, à savoir l'expression de la culture du pays, l'éveil aux techniques nouvelles et les expositions.

Concernant l'expression de la culture, les pays qui avaient pu amener des groupes appropriés ont présenté tour à tour au cours de soirées leur groupe théâtral, de danse, de musique et du folklore traditionnel.

Les pays suivants ont pu exhiber leur culture, le Côte d'Ivoire, Canada, Mali, Benin, Madagascar, France, Guinée, Togo, Sénégal, Congo, Cameroun, Gabon, Canada-Québec, Burukina Faso, Djibouti, Niger.

Le thème "EVEIL Aux Technologies Nouvelles" a été exploité surtout par les pays du Nord. L'objectif recherché consistait à offrir aux jeunes issus de tous les pays membres, la possibilité de s'initier à des technologies nouvelles grâce aux ateliers axés sur les réalisations pratiques. Les domaines abordés furent :

- la réalisation de document vidéo;
- l'initiation au micro-ordinateur par l'élaboration des programmes;
- l'énergie solaire : montage d'équipements tels : fours, pompes, chauffe-eau;
- la sensibilisation aux techniques d'amélioration quantitative et qualitative des produits agricoles et de l'élevage;
- la technique de conservation des denrées périssables;
- la planification et l'application mécanique de l'énergie éolienne.

Les expositions ont été manifestement dominées par la Côte d'Ivoire, surtout avec les produits de l'Agro-industrie. Apparemment les autres pays n'ont pas été stimulés par le transport coûteux des produits à exposer.

IV. Synthèse des Travaux du Colloque sur la PAIX.

En marge des Jeux de la CONFESJES et dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, le Gouvernement Ivoirien avec le soutien de la CONFESJES a organisé du 22 au 27 Juillet 1985, le Colloque International sur la PAIX, ayant pour thèmes "PAIX ET DEVELOPPEMENT".

Ce forum a rassemblé tous les mouvements et associations de jeunesse de Côte d'Ivoire ainsi que les représentants des jeunes des pays membres de la Confesjes, présents à YAMOUSSOUKRO.

Le Colloque a été placé sous la Présidence effective du Chef de l'Etat et fut animé par des hautes personnalités tels que Monsieur AMADOU MAHTAR M'BOW, Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur OWONO N'GWEMA, Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), et d'éminents Professeurs de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire. En dehors de la présence des autorités politiques et administratives de Côte d'Ivoire, on a noté en outre la présence des représentants du Haut Conseil de la Francophonie et de l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (A.U.P.E.L).

Les participants au colloque ont écouté quatre éminents conférenciers qui ont fait d'importantes exposés sur les thèmes suivants :

- "Participation; Développement - PAIX" par Monsieur Amadou MAHAR M'BON
Directeur Général de l'UNESCO.
- "Le rôle des Universités dans l'éducation de la jeunesse intellectuelle pour la sauvegarde de la paix" par Monsieur SYLLA LANCHE, Professeur à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire.
- "L'Humanité francophone comme contribution à l'édification de la paix" par Monsieur OUGHO N'GUENA, Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).
- "Science et Paix" par Monsieur N'DIAYE Alassane SALIF, Professeur, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Nationale de Côte d'IVOIRE.

Les travaux en commission ont été ordonnés autour de deux thèmes complémentaires :

- Jeunesse et PAIX pour la première commission
- Jeunesse et Développement pour la deuxième commission.

Les réflexions ont été focalisées, pour reprendre entièrement et fidèlement les termes du rapport final sur :

- Les aspirations profondes des jeunes pour une participation beaucoup plus efficace aux activités productives des différents pays de l'espace francophone.
- La nécessité de rassembler les jeunes aux niveaux national et international, toutes les conditions politiques, sociales, culturelles et spirituelles, en vue de favoriser l'expression de leur générosité de leur disponibilité et de leur dynamisme constructif.
- L'instauration, le maintien et le renforcement d'un climat mondial de paix propice à l'épanouissement de la personnalité des jeunes.

Il a été mis en exergue les causes apparentes ou masquées des conflits qui minent le monde, préconisé les moyens de les surmonter, indiqué la place qui doit être celle de la jeunesse dans la quête permanente de la paix. L'accent a été mis également sur la nécessité de faire des jeunes de la francophonie, les artisans du développement. Celui-ci doit être conçu de telle manière que la jeunesse, élevée aux plus hautes valeurs de la culture, par l'éducation et la formation professionnelle, accède à l'équilibre intérieur pour l'action en faveur de la sauvegarde de la paix mondiale.

Le Colloque sur la paix a abouti à plusieurs recommandations et résolutions dont copies en annexe; mais la plus importante résolution concerne la création par les Etats Membres de la Conféjes, d'"Un Mouvement International pour la Paix et le Développement" dont les buts à atteindre sont les suivants :

- coordonner au niveau national et international les activités à caractère pacifique de toutes les organisations de jeunesse des pays membres de la Confejes, en vue du maintien, du renforcement et de la sauvegarde de la paix;
- promouvoir des liens étroits d'amitié et de fraternité susceptibles de favoriser un climat de paix avec les jeunes du monde.

Conclusion.

Les Jeux de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française, décidés par la XV^e session de Libreville ont connu un succès sans précédent. La participation rwandaise a failli de peu être compromise par des difficultés budgétaires liées à la conjoncture économique difficile mais également et probablement par une maîtrise insuffisante du problème de la jeunesse au même degré de compréhension de toute l'hierarchie de décision. Il avait été très souhaitable et bénéfique de participer à ce que l'on a appelé "dialogue de culture" car les rencontres de ce genre constituent des occasions appropriées pour se connaître, partant de se comprendre et de s'aider mutuellement.

La délégation rwandaise aux Jeux de la Confejes, constituée par l'équipe de volleyball du Groupe Scolaire de Butare a été très bien reçue par les Membres de notre Ambassade à Abidjan ainsi que par les Autorités Ivoiriennes. Ledite équipe s'est très bien comportée car ayant gagné toutes les rencontres qui l'ont opposé au Congo et aux Iles Seychelles chaque fois par trois sets à zéro. Au rythme des rencontres sportives, voire culturelles qui ont eu lieu à Yamoussoukro, notre pays ne devrait pas hésiter un seul instant à y participer en invoquant comme par le passé les qualités techniques insuffisantes. Le succès remporté par les Jeux de la CONFEJES à YAMOUSSOUKRO a incité les participants et les organisateurs à réfléchir davantage sur leur avenir. La 16^e conférence des Ministres qui aura lieu à Djibouti du 27 novembre au 03 décembre 1985 aura la lourde tâche de décider de leur sort. Toutefois, la tendance générale est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

R E S O L U T I O N
DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA PAIX
ET LE DEVELOPPEMENT TENU A YAMOUSSOUKRO
DU 22 AU 27 JUILLET 1985

Le Colloque International sur la Paix et le Développement réuni
à Yamoussoukro du 22 au 27 Juillet 1985 :

- Considérant l'enthousiasme manifesté par l'ensemble des participants pour l'organisation de ce forum international sur la paix ;
- Considérant la volonté unanimement exprimée par les jeunes de traduire cet engouement en acte concret ;

Le Colloque recommande aux pays membres de la CONFEJES la
création d'un Mouvement International pour la Paix et le Développement ayant
pour buts :

- de coordonner au niveau national et international les activités à caractère pacifique de toutes les organisations de jeunesse des pays membres de la CONFEJES, en vue du maintien, du renforcement et de la sauvegarde de la paix ;
- de promouvoir des liens étroits d'amitié et de fraternité susceptibles de favoriser un climat de paix, avec les jeunes du monde entier.

Ce Mouvement pourrait être une structure dynamique de la
CONFEJES.

Le Colloque souhaite que la prochaine réunion de la CONFEJES
examine avec une attention toute particulière cet important projet.

Fait à Yamoussoukro, le 27 Juillet 1985.

Le Colloque

II- APPEL DE YAMOISSOUKRO POUR LA PAIX

Les Jeunes des Pays Membres de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française (COMFEJES), réunis dans le cadre du Colloque International sur la Paix et le Développement à Yamoussoukro du 22 au 27 Juillet 1985.

Considérant Yamoussoukro, Capitale de la République de COTE D'IVOIRE, havre de Paix, lieu historique de rassemblement des hommes de bonne volonté ;

Considérant qu'en cette fin du 20^è siècle, les injustices dans les relations entre les hommes, l'égoïsme, la volonté de puissance et la crise des valeurs ont créé un monde d'insécurité où très souvent, les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice sont bafouées ;

Considérant que la Paix est la condition fondamentale et préalable à toutes formes de développement, et aussi, la finalité de toute action humaine ;

Considérant que la Paix est une dynamique liée au comportement de l'homme, et que seul le respect de la vie et de la dignité d'autrui, dans toutes les actions et dans toutes les relations, peuvent la créer, la maintenir et la sauvegarder ;

Considérant enfin que, seuls des moyens nobles et non-violents doivent être utilisés pour bâtir une Paix réelle, véritable et durable.

Appellent tous les Jeunes du Monde

- à pratiquer toutes les vertus morales afin de respecter et de protéger la vie ;
- à se donner la main, à s'unir pour travailler à la construction d'un monde de Paix, d'Amour et de Fraternité ;

.../...

- à utiliser en toute circonstance, l'amour, la tolérance et le dialogue, comme moyen d'action ;
- à se mobiliser pour participer volontairement à la réalisation des projets de développement, susceptibles d'améliorer la condition humaine ;
- à cultiver le don de soi, la connaissance et le respect d'autrui, afin d'aboutir à une communauté plus fraternelle et solidaire ;
- à combattre partout, les Injustices, les Inégalités sociales, le racisme et toutes les formes de violence ;
- à s'imprégner de science, de technique, de technologie et de culture, afin d'être présents au Rendez-Vous du "Donner et du Recevoir".

Appellent tous les Etats du Monde

- à créer les conditions et les structures favorables à un renforcement et à une intensification de l'éducation morale, spirituelle, civique et familiale, afin de préparer le jeune, adulte de demain, à penser et à vivre la Paix ;
- à favoriser la libre expression des jeunes dans tous les domaines ;
- à développer les rencontres internationales afin de permettre un échange permanent entre les jeunes de tous les pays et de tous les continents ;
- à mettre tout en oeuvre pour éviter les conflits de quelque nature que ce soit, en utilisant le dialogue pour leur trouver des solutions ;
- à accorder dans les mass-média , une place beaucoup plus grande à toutes les manifestations ou événement en faveur de la Paix ;
- à utiliser les résultats de la science dans le seul but de construire le bonheur de l'homme ;
- à promouvoir davantage toutes les actions tendant à la préservation de l'environnement écologique de l'homme.

.../...

Appellent enfin l'Organisation des Nations-Unies

- à continuer d'œuvrer pour l'application effective de toutes les chartes, conventions et dispositions garantissant les droits de l'homme ;
- à encourager toute initiative favorisant les rencontres périodiques des jeunes du monde entier.

Fait à Yamoussoukro, le 27-07-85.

Le Colloque

COMMISSION JEUNESSE ET PAIX

RESOLUTIONS :

- Considérant que la guerre menace aujourd'hui la survie de l'humanité toute entière ;
- Considérant que la guerre empêche toute forme de développement ;
- Considérant que la guerre ne permet de résoudre aucun différend quelle qu'en soit la nature ;
- Considérant que la paix est le bien suprême de l'humanité que les générations successives doivent préserver et consolider ;
- Considérant que la paix est un facteur de progrès ;
- Considérant que la recherche et le maintien de la paix est le principal souci de la Communauté Mondiale ;
- Convaincue que la Jeunesse qui représente la majorité de l'humanité actuelle peut agir avec efficacité sur les décisions de Gouvernements et participer activement à l'avènement d'une société plus humaine, plus solidaire, plus pacifique ;
- Convaincue que l'enthousiasme, la générosité, la créativité, la spontanéité de la Jeunesse constituent une force au service de la paix ;
- Convaincue que la jeunesse représente l'avenir qu'elle a déjà en charge.

LA COMMISSION :

1. Appelle les Jeunes :

- A rejeter la guerre sous toutes ses formes comme solution des différends ;
- A lutter contre l'escalade de la violence ;
- A participer plus activement à la recherche et à la sauvegarde de la paix .

.../...

- A instaurer un dialogue permanent entre jeunes de tous pays, entre jeunes et adultes ;
- A assumer pleinement leurs responsabilités par un monde de vie équilibré et sain, par le goût de l'effort et du travail, par le respect des valeurs traditionnelles et universelles : l'amour, la tolérance, la solidarité, la fraternité...
- A contribuer au progrès scientifique et technique par une formation scientifique solide, par la recherche et l'invention scientifique ;

2) Recommande aux Gouvernements et à la Communauté Internationale :

- De mettre effectivement la guerre hors la loi ;
- D'arrêter la course aux armements et d'oeuvrer à un désarmement rapide sous contrôle international ;
- De reconvertir la recherche - développement militaire en une recherche civile à des fins pacifiques ;
- D'employer les armées aux tâches de développement ;
- De recourir systématiquement au dialogue comme seule solution aux différends qui peuvent surgir entre les états ;
- De prendre en compte les aspirations et les besoins réels des jeunes ;
- D'associer les jeunes aux responsabilités politiques, économiques et sociales ;
- D'assurer une éducation pour la paix ;
- De prendre en compte tous les héritages culturels et spirituels de l'humanité pour la constitution d'un nouvel humanisme universel

3) Invite la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports Francophones).

- A encourager l'organisation de rencontres, tables rondes, séminaires, Colloques entre les jeunes francophones et les autres jeunes, sur les thèmes de la paix et du développement ;
- A proposer la création d'un Institut international francophone pour la paix ;

.../...

- A favoriser la création d'une Association des Jeunes francophones pour la paix et le développement ;
- A instituer une bienale culturelle de la jeunesse francophone ;
- A lancer un appel à la jeunesse francophone et à la jeunesse mondiale pour qu'elles s'engagent solennellement dans la défense de la paix sous toutes ses formes ;
- A créer une Association des hommes de Sciences d'Expression Française en vue d'une utilisation pacifique du progrès scientifique et technique.

Fait à YAMOUSSOUKRO, le 27 Juillet 1985

LA COMMISSION JEUNESSE ET PAIX

MOTION SPECIALE DE REMERCIEMENT ET DE SOUTIEN

AU PRESIDENT Félix HOUPHOUET-BOIGNY

Les représentants de la Jeunesse Francophone réunis à Yamoussoukro, dans le cadre des Jeux de la CONFEJES et du Colloque International sur la Paix, du 22 au 27 Juillet 1985 :

adressent leurs très vifs remerciements au Président de la République de COTE D'IVOIRE, Son Excellence, Félix HOUPHOUET-BOIGNY pour la sollicitude et l'intérêt qu'il accorde à la Jeunesse Francophone.

Ils lui rendent un hommage vibrant et le soutiennent dans sa politique de Paix par le dialogue qui fait intervenir l'esprit de tolérance, de compréhension, de persuasion, d'amour et de respect de l'autre.

Ils lui sont très reconnaissants pour avoir été, depuis 1945, l'artisan consciencieux et le Père-Fondateur de plusieurs organisations internationales qui ont su, par la pratique du dialogue et de la non-violence, donner au continent africain les chances de son indépendance vraie.

Les Jeunes Francophones souhaitent que l'humanisme du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY qui a fait de la COTE D'IVOIRE une Terre d'accueil, de justice, de liberté et de plein épanouissement de l'homme puisse se perpétuer.

Ils lui témoignent leur profonde gratitude pour tous les efforts qu'il ne cesse, malgré la conjoncture économique difficile de déployer en faveur de l'organisation des rencontres internationales dont les buts sont, incontestablement, l'épanouissement des jeunes, la recherche de l'unité et la sauvegarde de la paix.

Ils le prient de bien vouloir accepter d'être le premier membre et le Président d'Honneur du Mouvement International pour la Paix et le Développement dont le projet sera présenté à la prochaine réunion de la CONFEJES.

.../...

La Jeunesse Francophone souhaite que les efforts inlassables du Président HOUPHOU-BOIGNY en faveur de la Paix soient suivis par les Etats Membres de l'espace francophone afin que la symbiose des générations soit effective et permette un développement équilibré dont la finalité est la Paix.

Fait à Yamoussoukro, le 27 Juillet 1985.

Le C O L L O Q U E

MOTION DE REMERCIEMENT
AUX AUTORITES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

=====

- Considérant l'accueil très chaleureux réservé aux participants ;
- Considérant la parfaite organisation du Colloque ;
- Considérant la nécessité de construire un monde de paix et de prospérité.

Les participants :

- Remercient les organisateurs du Colloque pour le climat fraternel et amical qui a dominé les travaux ;
- Félicitent le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Laurent DONA-FOLOGO pour avoir initié la tenue du Colloque et facilité son déroulement ;
- Remercient le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour avoir autorisé la tenue de ce Colloque.

Fait à YAHOUSSOUKRO, le 27 Juillet 1985

LE COLLOQUE

MOTION DE REMERCIEMENT
AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Considérant l'heureuse initiative prise par la CONFEJES d'organiser en cette Cité de YAMOUSSOUKRO, terre de paix, les jeux de l'amitié dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse ;

- Considérant l'attention soutenue et renouvelée des organisations internationales aux jeunes, à leur participation active dans les processus de développement et à leur quête pour la paix ;

Les Jeunes de la CONFEJES :

1 - adressent à toutes les institutions internationales :

* L'AUFELF (l'Association des Universités des pays entièrement ou partiellement de langue française) ;

* Le Haut conseil de la francophonie ;

* L'Union des Journalistes professionnels de langue française, singulièrement, l'UNESCO et l'Agence de Coopération, culturelle et technique, leurs remerciements respectueux et chaleureux.

2 - témoignent leur entière reconnaissance au Directeur Général de l'UNESCO dont l'action en faveur de l'édification d'un monde de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité et de paix est appréciée par la jeunesse.

3 - expriment au Secrétaire Général de l'A.C.C.T. leur total soutien dans les actions qu'il pose pour la consolidation de l'espace francophone.

4 - souhaitent, qu'à l'instar de la CONFEJES, toutes les organisations francophones, étudient les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage l'amitié, la fraternité et la solidarité entre tous les jeunes.

Fait à YAMOUSSOUKRO, le 27 Juillet 1985

LE COLLOQUE

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

N° /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

Objet: Demande d'ordres
de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre
Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement des ordres de mission
en faveur de la délégation rwandaise qui prendra part à la XVIème session
ordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des
Pays d'Expression Française qui se tiendra à DJIBOUTI du 27 novembre au 3
décembre 1985.

La délégation comprend le Lt Col BEM
NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif,
chef de délégation et Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des
Sports et Loisirs, membre.

Date de départ : le 26 novembre 1985

Date de retour : le 06 décembre 1985

Durée de mission : 11 jours.

Les frais de voyage et de séjour sont
à charge du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Vous trouverez en annexe le mémorandum
relatif à notre participation ainsi que les copies des correspondances échangées.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

Mémoire relatif à la participation du Rwanda
à la XVIème session ordinaire de la Conférence
des Ministres de la Jeunesse et des Sports des
Pays d'Expression Française prévue à DJIBOUTI du
27 novembre au 03 décembre 1985.

Par sa lettre n° 3214/MENJS du 08 octobre 1985, le Ministre de
l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a confirmé la tenue et l'orga-
nisation de la 16ème session de la CONFESJES par le Gouvernement de la République
de DJIBOUTI, concrétisant ainsi le vœu exprimé dans la résolution n° 1 CONFESJES
XV 84 par la Conférence réunie à LIBREVILLE les 2 et 3 novembre 1984.
Cette lettre constituait à la fois l'invitation des pays membres.

La restructuration du Secrétariat Technique Permanent, la gestion
financière du même secrétariat et le programme de l'Année Internationale de la
Jeunesse furent les points importants de la dernière session.
La conférence y reviendra au cours des présentes assises car elle devra évaluer les
résultats de ses recommandations.

Concernant la restructuration du Secrétariat Technique, il y a
lieu de rappeler que par la résolution n° 85-37-01, la 37ème session de la Confé-
rence des Ministres de l'Education Nationale des Pays d'Expression tenue à BAMAKO
au MALI les 15 et 16 mars 1985 a consacré la séparation des 2 secrétariats et des
services communs ainsi que du partage des biens. La 16ème session de la CONFESJES
devra tirer les conséquences qui en découlent car en prenant initialement la déci-
sion de création d'un Secrétariat Général distinct de la CONFEMEN, la CONFESJES
avait néanmoins envisagé le partage des services communs et c'est pourquoi elle
avait donné mandat au Ministre Sénégalais de la Jeunesse et des Sports de faire
mener une étude devant déterminer la clé de répartition des charges des deux
Conférences, le fonctionnement des services communs ainsi que les procédures
de gestion.

A propos de la gestion financière, la 16ème Conférence aura à
examiner le rapport des commissaires au compte qui confirme la mauvaise gestion
déplorée déjà depuis la 14ème session tenue à l'ILE MAURICE.
Le rapport fait ressortir que les errements constatés sont largement dus à l'insuf-
fisance des règles comptables et financières du S.T.P. ainsi qu'à une pratique
desordonnée. Pour corriger ces lacunes, la 16ème session ministérielle devra se pro-
noncer sur l'adoption d'un règlement financier et d'un règlement du personnel.
Néanmoins, des lueurs d'espoirs commencent à apparaître car dans son rapport offi-
ciel, le nouveau Secrétaire Général parle d'un redressement très sensible des fi-
nances de notre organisation.

Concernant le rapport sur les Jeux de la CONFEJES, il faut d'emblée rappeler que le RWANDA a participé à ces jeux de l'Amitié qui se sont déroulés à YAMOUSSOUKRO du 21 au 28 juillet 1985.

En dehors du rapport technique et financier, la Conférence aura à discuter un problème de fond, déjà amorcé dans les coulisses lors des jeux, à savoir l'avenir de ces jeux. A cause de l'intérêt suscité par la réussite de YAMOUSSOUKRO, la tendance générale dans l'opinion des Ministres présents est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

Les Ministres ne manqueront certainement pas d'examiner le projet relatif à la création d'"Un Mouvement International pour la Paix et le Développement" tel que souhaité par les participants au colloque ayant le même thème qui s'est déroulé parallèlement aux dits jeux dans la Capitale Politique de la Côte d'Ivoire.

La Conférence des Ministres qui sera précédée par la réunion des Experts aura à son examen d'autres points non moins importants selon le programme général provisoire de la conférence suivant :

Mercredi 27 novembre 1985	:	Arrivée des délégations
Judi 28 novembre 1985	:	Réunion des Experts
Vendredi 29 novembre 1985	:	
Samedi 30 novembre 1985	:	
Dimanche 1er décembre 1985	:	- Réunion commission financière - Mise au net des documents
Lundi 2 décembre 1985	:	Réunion Ministérielle
Mardi 3 décembre 1985	:	

L'ordre du jour de la réunion des Experts comprend les points ci-après :

1. Rapport d'Activités du Secrétariat Général
2. Etude du Rapport de la Commission sur la formation des cadres supérieurs
3. Rapport du Groupe de travail sur le Sport d'Elite
4. Rapport du groupe de travail sur l'évaluation des Chantiers
5. Rapport sur les Jeux de la Conféjes
6. Textes financiers et organigramme
7. Encadrement de la pratique sportive
8. Thème d'Etude N° 2
9. Thème d'Etude N° 1
10. Propositions de Programme 1986
11. Choix des thèmes de la XVIIe Session
12. Programme des Bourses.

La commission financière s'ura quant à elle à examiner :

- le rapport d'exécution financière 1985
- le rapport des commissaires aux comptes
- le budget de fonctionnement 1986.

Le Secrétariat Général propose aux Ministres l'ordre du jour ci-après :

1. Accueil de la XVIIe Session et des sessions suivantes
2. Alimentation du Fonds Commun
3. Coopération avec les organismes internationaux
4. Rapport d'Activités du Secrétariat Général
5. Etudes des conclusions de la Réunion des Experts sur
 - la formation des cadres supérieurs
 - le sport d'élite
 - l'évaluation des chantiers
 - les Jeux de la Conféjes
 - les Textes financiers et organigramme
 - l'encadrement de la pratique sportive
 - le thème d'étude N° 2
 - le thème d'étude N° 1
 - les propositions de programmes 1986
 - les thèmes d'étude de la XVIIe Session
6. Rapport sur le Programme de Bourses Canadiennes
7. Etude du Rapport des Commissaires aux Comptes
8. Etude du Rapport de la Commission de Partage des biens entre la Conféjes et la Confémen
9. Communication de la Commission financière.

En égard à l'importance de tous ces points à l'ordre du jour et à celle que notre pays attache à cette organisation francophone, la participation rwandaise est nécessaire malgré la conjoncture financière actuellement difficile. La délégation rwandaise s'ura une fois de plus à manifester son attachement à cet organisme qui octroie ces derniers temps et chaque année des bourses d'études en Education Physique et Sportive et Jeunesse dans le cadre des bourses canadiennes-CONFÉJES. Cette délégation s'ura également à remercier les pays membres pour leur contribution au financement du voyage de notre équipe de Volleyball aux Jeux de la Conféjes et à la tenue à Kigali de deux importants, projets dont le Séminaire des Cadres EPS du 20 au 23 Août 1985 et Colloque sur l'Intégration de l'Education Physique et Sportive à l'Ecole Primaire du 26 au 29 septembre 1985. Elle plaidera aussi en faveur de la prise en charge par l'organisation pour l'exercice 1985 des projets relatifs à la formation des cadres moyens par de stages soumis déjà au Secrétariat Général pour recherche de financement.

Fait à Kigali, le 07 novembre 1985.

Kigali, le 17 AOUT 1985

N° 2987 /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
S/C de Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
KIGALI

OBJET: Rapport de mission aux
Jeux de la CONFJES.



Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport de mission de la délégation rwandaise aux "Jeux de la CONFJES" qui se sont tenus à YAMOUSSOUKRO, Capitale politique de la Côte d'Ivoire, du 21 au 28 Juillet 1985 dans le cadre de la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse conformément à la décision prise par la XVème session à LIBREVILLE en Novembre 1984.

Marqué par un triple volet: sportif, culturel et scientifique, ce festival de la jeunesse francophone a connu un succès éclatant. D'abord par une participation massive des pays membres car à l'exception de Luxembourg et de la République Centrafricaine, les 24 pays autres furent représentés. Ensuite par une parfaite organisation qui a permis d'atteindre l'objectif visé, celui de faire de cette rencontre de jeunes, l'occasion de jeter des bases solides de raffermir les liens d'amitié, de fraternité, de compréhension mutuelle et de solidarité entre les peuples. Ils auront permis aux jeunes de cet espace francophone venus de tous les horizons différents de mieux se connaître par un brassage à travers les activités sportives, aux manifestations folkloriques présentées chaque soir par la plupart des pays participants et aux différentes expositions scientifiques.

Concernant le volet sportif, l'engagement aux différentes disciplines inscrites au programme montre la répartition ci-après: En sport collectif, le Basketball vient en tête avec 12 équipes (9 pays chez les garçons et 3 pays chez les filles), le Handball connaît la participation de 9 équipes (5 pays chez les garçons et 4 pays chez les filles), le Volleyball 5 équipes (3 pays chez les garçons et 2 pays chez les filles).

En sport individuel, il s'agissait de faire un triathlon (course, saut, lancer). Sept pays se sont engagés chez les filles et 10 pays chez les garçons. L'équipe de Volleyball du Groupe Scolaire de BUTANI choisie pour la circonstance a dignement représenté notre pays au cours de ces jeux car ayant gagné les trois rencontres programmées dans cette discipline chaque fois par trois sets à zéro. Il s'agit de 2 matches avec le Congo et un match avec les SEYCHELLES. A cause du succès connu à YAMOUSSOUKRO, l'avenir de ces jeux sera discuté par les Ministres lors de la 16e session ordinaire de la CONFESJES prévue du 27 Novembre au 03 Décembre 1985 à DJIBOUTI. La tendance générale des Ministres présents est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

Parallèlement et dans le même cadre se tenait le Colloque International sur la Paix avec thème Paix et Développement animé par des hautes personnalités tel le Directeur Général de l'UNESCO, le Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et d'éminents professeurs ivoiriens et étrangers. Les travaux de ce colloque ont abouti à plusieurs recommandations dont la principale est la création par les pays membres de la CONFESJES d'"Un Mouvement International pour la PAIX et le DEVELOPPEMENT" ayant pour buts :

- de coordonner au niveau national et international les activités à caractère pacifique de toutes les organisations de jeunesse des pays membres de la CONFESJES, en vue du maintien, du renforcement et de la sauvegarde de la paix;
- de promouvoir les liens étroits d'amitié et de fraternité susceptibles de favoriser un climat de paix, avec les jeunes du monde entier.

Ce mouvement pourrait être une structure dynamique de la CONFESJES et il a été souhaité que la prochaine réunion de cette organisation puisse examiner avec une attention toute particulière cet important projet. Il y a lieu de signaler également que le colloque a élu son Excellence Monsieur le Président FELIX HOUPHOUET Boigny, Président d'Honneur du Mouvement International pour la Paix et le Développement. Par ailleurs une motion de soutien a été adressée à la FRANCE suite à sa récente prise de position à l'égard de l'Afrique du Sud raciste.

En conclusion les jeux de la CONFESJES se sont très bien déroulés et ont bénéficié du soutien et de l'attention du Chef de l'Etat IVOIRIEN tant à l'ouverture, au déroulement qu'à la clôture. Par ailleurs, les Ministres et Chefs de délégation ont été reçus deux fois par le Président de la République, marquant ainsi son attachement à la Jeunesse et à la Paix.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

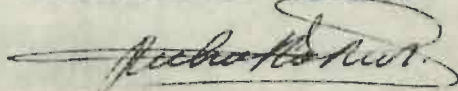
P.I.H:

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

Le Directeur Général des
Sports et Loisirs

MUHATUKUNDO Norbert.-



Rapport de Mission de la délégation rwandaise aux Jeux
de la CONFEJES tenus à YAMOUSSOUKRO, Capitale de la
République de Côte d'Ivoire du 21 au 28 Juillet 1985.

Introduction

Par la résolution n°10/CONFEJES/XV/1984, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française, réunie les 2 et 3 Novembre 1984 à Libreville au Gabon à l'occasion de sa 15e session ordinaire a décidé de retenir au titre du programme spécial de l'Année Internationale de la Jeunesse de réaliser le projet intitulé "Jeux de la CONFEJES" en Côte d'Ivoire. Il s'agissait de réaliser l'organisation d'une manifestation commune de grande envergure en faveur de la jeunesse francophone.

La République de Côte d'Ivoire a, par après, accepté et confirmé la tenue de ces jeux par lettre d'invitation n°49/85/MJS.CAB 00 du 29 mai 1985 adressée à tous les pays membres.

Parallèlement aux Jeux de la CONFEJES se tenait en colloque international sur la paix ayant pour thèmes Paix et Développement dédiés par les Nations Unies à l'Année Internationale de la Jeunesse. A l'exception de Luxembourg et de la République Centrafricaine, les autres pays membres ont pris part aux Jeux à savoir: BELGIQUE, BENIN, BURKINA FASO, BURUNDI, CAMEROUN, CANADA, QUEBEC, NOUVEAU BRUNSWICK, COMORES, CONGO, DJIBOUTI, FRANCE, GABON, GUINEE, HAITI, ILE MAURICE, MADAGASCAR, MALI, NIGER, RWANDA, SENEGAL, SEYCHELLES, TCHAD, TOGO, ZAIRE.

I. Financement des Jeux.

Les jeux de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française ont été cofinancés par le Pays hôte et par le budget de la Conférence constitué par la participation volontaire des Pays dit du Nord annoncée au cours de la 15e session de Libreville en novembre 1984 suivant le montant ci-après :

FRANCE: 970.000 FF; NOUVEAU-BRUNSWICK : 2.900 \$ CAN; QUEBEC : 100.000 \$ CAN;
CANADA: 150.000 \$ CAN; La Communauté Française de Belgique : 500.000 F.B.

Le montant de la participation du Pays Hôte, en l'occurrence la Côte d'Ivoire n'est pas connu. Au regard des moyens mis en oeuvre pour la réussite totale de ces jeux, il n'y a pas de doute que ça soit une somme colossale. En effet, la Côte d'Ivoire a pris en charge, en dehors des frais inhérents à l'organisation, l'hébergement, la restauration et le transport local de tous les participants estimés à ± 3.000 personnes.

Toutefois et à titre indicatif les prévisions du comité d'organisation établies en fonction du volume des contributions annoncées ci-dessus se présentent comme suit :

1. Hébergement et nourriture	: 800.000 F.F
2. Aide au transport international	: 900.000 F.F
3. Transport intérieur en Côte d'Ivoire	: 520.000 F.F
4. Subvention d'appoint au Comité d'Organisation	: 200.000 F.F
5. Assurances au profit des participants	: 20.000 F.F
6. Aide à la gestion et à la représentation du SG	: 60.000 F.F
7. Aide à l'acquisition du matériel technique pour le volet scientifique et technique	: 350.000 F.F
	<hr/>
	2.850.000 F.F

Il n'y a pas de doute que ce montant a été largement dépassé; les chiffres exacts seront connus à la prochaine session de la Conférence lors de l'évaluation du projet. Il y a lieu de rappeler que le Rwanda, comme les autres pays les plus éloignés, Haïti, Iles Comores, Djibouti, Ile Maurice, Madagascar, Iles Seychelles, Tchad et le Burundi a bénéficié de la solidarité de la communauté par le paiement de dix titres de voyage international des participants.

II. Organisation des Jeux.

Le rôle d'organiser les jeux a été confié au Comité spécial, dit Comité International pour l'organisation des jeux de la CONFEJES. Il comprenait les membres du Secrétariat Technique Permanent, des Responsables de la Côte d'Ivoire et des Représentants de la Communauté Française de Belgique, du Canada, du Canada-Québec, de la France et du Gabon. La Présidence a été confiée à la Côte d'Ivoire et le rapporteur à la France. Ce Comité s'est assigné une triple mission à savoir:

- Assurer la gestion des activités, des personnes et des fonds affectés aux Jeux de la CONFEJES;
- Faire le point de la situation avant, pendant et après les jeux en procédant notamment à leur évaluation à l'issue de leur déroulement;
- Pallier enfin tout problème susceptible de surgir dans la réalisation de ce projet afin d'en permettre l'accomplissement.

Il a eu à se réunir au tant de fois que de besoins et a eu à définir notamment la nature du projet, les dates et lieux des manifestations, la durée des jeux, le programme d'activités, l'âge et le nombre de participants ainsi que l'organisation technique des Jeux.

III. Déroulement des Jeux.

L'ensemble des manifestations prévues dans le cadre des Jeux de la CONFESJES s'est déroulé au Lycée Scientifique à YAMOUSSOUKRO, nouvelle Capitale politique de la Côte d'IVOIRE du 21 au 28 Juillet 1985 selon le calendrier ci-après :

19 et 20 Juillet : Arrivée des participants.

21 Juillet : Ouverture des jeux.

22 et 27 Juillet : - Manifestations culturelles et sportives
- Colloque sur la Paix et le Développement

28 Juillet : Clôture des Jeux.

29 et 30 Juillet : Départ des délégations.

En raison des horaires d'avion et l'enclavement de certains pays, ce programme n'a pas été respecté en ce qui concerne l'arrivée et le départ des délégations.

A titre d'exemple, la délégation rwandaise a quitté le 31 Juillet 1985.

Les jeux de la Confesjes ont été une rencontre amicale à la fois culturelle, sportive et scientifique en faveur des Jeunes qui habituellement ne sont pas touchés par les grandes rencontres sportives ou culturelles de grande envergure. C'est pourquoi il n'y avait ni médailles, ni coupes à remettre aux vainqueurs.

A) Volet Sportif.

Chaque pays avait été invité à choisir entre le volleyball, le basketball et le handball masculins ou féminins dans les sports collectifs et un triathlon constitué d'une course, d'un saut et d'un lancer à choisir respectivement entre :

- le 80m, le 800m, le 1.500m pour les courses,

- le saut en hauteur, le saut en longueur et le triple saut,

- le lancer du disque, du javelot et du poids.

Nous reproduisons ci-dessous les résultats globaux des différentes disciplines.

.../...

A T H L E T I S M E

F E M M E S

CLASSEMENT GENERAL - 3 EPREUVES

N°S	NOM ET PRENOMS	PAYS	L	S	C	TOTAL
01	BAGQUET MARILYN	FRANCE	491	700	785	1.976
02	CROSS SANDRINE	FRANCE	628	830	500	1.958
03	DIMICELLI	FRANCE	586	712	560	1.858
04	KONE BERE	COTE D'IVOIRE	441	747	530	1.718
05	ALLAIN	CANADA	438	747	500	1.685
06	LOUROUGHNON PATRICIA	COTE D'IVOIRE	707	487	420	1.614
07	KONATE AMINATA	GUINEE	484	379	745	1.603
08	HARISSON	CANADA	396	678	525	1.599
09	NACK LOLITA	CAMEROUN	501	512	545	1.558
10	FOUFOUET ZIGA	COTE D'IVOIRE	352	381	795	1.528
11	MARIETOU COULIBALY	SENEGAL	428	384	715	1.527
12	AIDA DIOP	SENEGAL	339	466	700	1.505
13	TANEFÒ SUZIE	CAMEROUN	380	566	525	1.471
14	COMLAN ABLA	TOGO	546	384	540	1.470
15	DAMARIS N°GONGA	TCHAD	489	461	500	1.449
16	NEPINEMBAYE	TCHAD	481	308	652	1.441
17	CORONEL CLARA	GABON	506	409	510	1.425
18	KAWELE MAZALO	TOGO	403	426	593	1.422
19	BADJAGLANA MAROBA	TOGO	348	431	629	1.408
20	GNOMLONFIN ROSALIE	BENIN	290	329	776	1.395
21	SOLLO DENISE	CAMEROUN	486	312	581	1.379
22	KIANGOU AURELIE	CONGO	405	317	652	1.374
23	KIHOULOU GISELE	CONGO	231	384	745	1.360
24	ANNIE SAVARD	QUEBEC	345	469	530	1.344
25	PASCALÉ ACHILLE	MAURICE	526	254	517	1.297
26	OBENE PATRICIA	GABON	412	355	520	1.287
27	OMANDA FRANCINE	GABON	353	369	545	1.267
28	BAYEGUE VICTORINE	TCHAD	434	490	343	1.267
29	BITEBODI ANASTHASIE	CONGO	287	384	573	1.244
30	TENIMBA SANGARE	MALI	322	371	533	1.226
31	CISSE AICHA	GUINEE	335	379	495	1.209
32	KEITA MARIAMA	GUINEE	336	308	547	1.191

33	! MONDOR	! CANADA	! 483	! 184	! 495	! 1.162
34	! PAISSA ELMI	! DJIBOUTI	! 247	! 343	! 539	! 1.129
35	! TOUDONON	! BENIN	! 289	! 312	! 482	! 1.083
36	! MADINE RAYMOND	! MAURICE	! 449	! 333	! 390	! 1.082
37	! DARE MARIAMA	! BENIN	! 322	! 218	! 452	! 992
38	! CINEUS KETLY	! HAITI	! 278	! 315	! 375	! 978
39	! SAFIA IBRAHIM	! DJIBOUTI	! 212	! 204	! 500	! 916
40	! CHRISTIAN DIEULA	! HAITI	! 283	! 242	! 390	! 915
41	! HONORE MARIE-CLAUDE	! HAITI	! 316	! 248	! 305	! 869
42	! AMINATA DOUKOURE	! SENEGAL	! 204	! 343	! 285	! 832
43	! MAKAM KONE	! MALI	! 246	! 306	! 275	! 827
44	! KADIDJA ALI	! DJIBOUTI	! 355	! 229	! 170	! 754

H O M M E S

N°S	! N O M S E T P R E N O M S	! P A Y S	! L	! I	! S	! C	! T O T A L
01	! VINCENT JOEL	! FRANCE	! 622	! 953	! 595	! 2.170	
02	! FOFANA LANCINA	! COTE D'IVOIRE	! 666	! 556	! 935	! 2.157	
03	! MANZON LUDOVIC	! FRANCE	! 857	! 617	! 630	! 2.104	
04	! RETENO François	! GABON	! 560	! 781	! 685	! 2.026	
05	! MOUANG	! CAMEROUN	! 497	! 595	! 915	! 1.987	
06	! GILLES GAGOW	! QUEBEC	! 435	! 569	! 565	! 1.969	
07	! BOURDEL CHRISTIAN	! FRANCE	! 501	! 693	! 730	! 1.924	
08	! DONLAN AMAKOE	! TOGO	! 564	! 719	! 630	! 1.913	
09	! KAYAR SECK	! SENEGAL	! 510	! 728	! 585	! 1.823	
10	! DIALLO MISBAOU	! GUINEE	! 480	! 565	! 739	! 1.784	
11	! MARTIN	! CANADA	! 502	! 644	! 635	! 1.781	
12	! ABACAR WANON	! TCHAD	! 547	! 485	! 710	! 1.742	
13	! THIAM ARDOULAYE	! COTE D'IVOIRE	! 463	! 502	! 770	! 1.735	
14	! ENGOTTANG PROSPER	! GABON	! 557	! 504	! 673	! 1.734	
15	! CHRISTIAN GELINAS	! QUEBEC	! 443	! 635	! 645	! 1.723	
16	! ALLOGBO EDDY	! GABON	! 610	! 464	! 645	! 1.719	
17	! ASSI PAULIN	! COTE D'IVOIRE	! 476	! 696	! 540	! 1.712	
18	! SIDIBE FODE	! GUINEE	! 685	! 576	! 435	! 1.696	
19	! MAHAMAT NOUR	! TCHAD	! 435	! 431	! 807	! 1.673	
20	! SODJI KOFFI	! TOGO	! 513	! 531	! 610	! 1.654	
21	! GBADOE FOLLY	! TOGO	! 498	! 563	! 585	! 1.646	
22	! ERIC KOO WAN	! ILE MAURICE	! 661	! 441	! 530	! 1.632	
23	! MORE DIOP	! SENEGAL	! 368	! 451	! 803	! 1.622	
24	! KALIFA ABABACAR	! SENEGAL	! 326	! 616	! 670	! 1.612	

25	! CAMARA LANSANA	! GUINEE	! 361	! 453	! 796	! 1.610
26	! NOUDED	! CAMEROUN	! 379	! 441	! 743	! 1.563
27	! DIDIER BOSQUET	! ILE MAURICE	! 648	! 396	! 519	! 1.559
28	! LOMBOCKO IGIN N.	! CONGO	! 432	! 400	! 710	! 1.542
29	! DAHER ABOICAHY	! DJIBOUTI	! 397	! 317	! 795	! 1.509
30	! MOUANDA JEAN-MARIE	! CONGO	! 348	! 571	! 545	! 1.464
31	! DABIME KASCO	! BENIN	! 388	! 437	! 608	! 1.433
32	! GILBERT HA SHAN	! ILE MAURICE	! 435	! 457	! 533	! 1.425
33	! MAHAMOUD MERANEH	! DJIBOUTI	! 302	! 371	! 738	! 1.411
34	! GAYAPHI	! TCHAD	! 346	! 174	! 824	! 1.394
35	! DOGO	! BENIN	! 453	! 371	! 555	! 1.379
36	! H BIDA	! CAMEROUN	! 267	! 519	! 580	! 1.366
37	! SANDOTTO JEREMIE	! BENIN	! 445	! 386	! 522	! 1.353
38	! RON WEISER	! QUEBEC	! 406	! 433	! 485	! 1.324
39	! OUSMANE DIARRA	! MALI	! 119	! 427	! 705	! 1.251
40	! BRUNET ESTENE	! HAITI	! 344	! 386	! 505	! 1.235
41	! N'MOUNKOU BEAUDREY	! CONGO	! 287	! 544	! 375	! 1.206
42	! MADI POPANA	! MALI	! 306	! 262	! 636	! 1.204
43	! PAPADOPOULOS	! BELGIQUE	! 515	! 384	! 305	! 1.204
44	! VANDERPPEREN	! BELGIQUE	! 313	! 441	! 388	! 1.142
45	! OUMAR BOGORO	! MALI	! 408	! 266	! 467	! 1.141
46	! ABDOULRAMA DJAMA	! DJIBOUTI	! 283	! 306	! 544	! 1.133
47	! JEAN-MARIE KENOL	! HAITI	! 288	! 400	! 430	! 1.118
48	! KELIN PRANTZ	! HAITI	! 304	! 278	! 455	! 1.037
49	! BAULER	! BELGIQUE	! 211	! 388	! 405	! 1.004
	!	!	!	!	!	!

BASKET-BALL

<u>1ère JOURNÉE</u>	:	<u>LUNDI 22/07/85</u>	
<u>GARCONS</u>	:	- CONGO / COTE D'IVOIRE	: 44 - 85
		- TOGO / TCHAD	: 39 - 67
		- BURKINA FASO / BURUNDI	: 48 - 22
<u>FILLES</u>	:	- MALI / QUEBEC	: 41 - 38
<u>2ème JOURNÉE</u>	:	<u>MARDI 23/07/85</u>	
<u>GARCONS</u>	:	- GABON / BURUNDI	: 72 - 41
		- CAMEROUN / TOGO	: 49 - 63
		- GUINEE / COTE D'IVOIRE	: 42 - 100
<u>FILLES</u>	:	- FRANCE / MALI	: 24 - 32
<u>3ème JOURNÉE</u>	:	<u>MERCREDI 24/07/85</u>	
<u>GARCONS</u>	:	- COMORES / GUINEE	: 40 - 60
		- TCHAD / CAMEROUN	: 66 - 47
		- BURKINA FASO / GABON	: 57 - 29
<u>FILLES</u>	:	- QUEBEC / FRANCE	: 17 - 51
<u>4ème JOURNÉE</u>	:	<u>VENDRÉDI 26/07/85</u>	
<u>GARCONS</u>	:	- BURUNDI / CAMEROUN	: 48 - 34
		- BURKINA FASO / TCHAD	: 43 - 41
		- GABON / TOGO	: 52 - 38
<u>FILLES</u>	:	- QUEBEC / MALI	: 18 - 39
<u>5ème JOURNÉE</u>	:	<u>SAMÉDI 27/07/85</u>	
<u>GARCONS</u>	:	- GUINEE / GABON	: 44 - 63
		- COMORES / BURUNDI	: 38 - 66
		- COTE D'IVOIRE / BURKINA FASO	: 49 - 61
<u>FILLES</u>	:	- MALI / FRANCE	: 41 - 36
<u>6ème JOURNÉE</u>	:	<u>DIMANCHE 28/07/85</u>	
<u>GARCONS</u>	:	- COMORES / CAMEROUN	: FORFAIT DES COMORES 0 - 2
		- GUINEE / TOGO	: 46 - 73
		- COTE D'IVOIRE / TCHAD	: 45 - 73
<u>FILLES</u>	:	- FRANCE / QUEBEC	: 32 - 28

HOMMES RESULTATS DU 2EME TOUR

	PAYS	J	GAIN	P	POINTS	GP.	GC.	DIFF.	RANG -
<u>POULE 1</u>	BURKINA FASO	2	2	0	6	104	90	+ 14	1er BURKINA FASO
	TCHAD	2	1	1	4	114	88	+ 26	2e TCHAD
	COTE D'IVOIRE	2	0	2	2	94	134	- 40	3e COTE D'IVOIRE

	GABON	2	2	0	6	115	84	+ 31	1er GABON
<u>POULE 2</u>	TOGO	2	1	1	4	111	98	+ 13	2e TOGO
	COMORES	2	0	2	2	90	136	- 46	3e GUINEE

	CAMEROUN	2	2	0	6	50	34	+ 16	1er CAMEROUN
<u>POULE 3</u>	BURUNDI	2	1	1	4	100	86	+ 14	2e BURUNDI
	COMORES	2	0	2	2	38	68	- 30	3e COMORES

CLASSEMENT GENERAL

HOMMES

RANG	PAYS	J	G	P	GP	GC	DIFF.
1	BURKINA FASO	4	4	0	209	141	+ 68
2	TCHAD	4	3	1	247	174	+ 73
3	COTE D'IVOIRE	4	2	2	279	120	+ 59
4	GABON	4	3	1	216	118	+ 34
5	TOGO	4	2	2	213	214	- 1
6	GUINEE	4	1	3	192	276	- 88
7	CAMEROUN	4	2	2	146	163	- 17
8	BURUNDI	4	1	3	163	206	- 43
9	COMORES	4	0	4	222	213	- 91

FILLES

1	MALI	4	4	0	12	153	+ 37
2	FRANCE	4	2	2	8	143	+ 25
3	QUEBEC	4	0	4	4	101	- 62

HAND-BALL

<u>1ère JOURNÉE</u>	:	LUNDI 22/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	SENEGAL / DJIBOUTI	:	26 - 09
-		CANADA / FRANCE	:	13 - 19
<u>2ème JOURNÉE</u>	:	MARDI 23/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	BENIN / CANADA	:	11 - 22
-		FRANCE / DJIBOUTI	:	17 - 15
* <u>Filles</u>	:	CONGO / MADAGASCAR	:	14 - 08
-		COTE D'IVOIRE / GABON	:	14 - 06
<u>3ème JOURNÉE</u>	:	MERCREDI 24/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	SENEGAL / CANADA	:	17 - 17
-		BENIN / FRANCE	:	05 - 19
* <u>Filles</u>	:	CONGO / GABON	:	10 - 05
-		COTE D'IVOIRE / MADAGASCAR	:	17 - 09
<u>4ème JOURNÉE</u>	:	VENDREDI 26/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	SENEGAL / BENIN	:	34 - 18
-		CANADA / DJIBOUTI	:	26 - 12
* <u>Filles</u>	:	COTE D'IVOIRE / CONGO	:	12 - 08
-		MADAGASCAR / GABON	:	11 - 13
<u>5ème JOURNÉE</u>	:	SAMEDI 27/07/85		
* <u>Garçons</u>	:	DJIBOUTI / BENIN	:	12 - 12
-		FRANCE / SENEGAL	:	11 - 15

HAUD-BALL - LE CLASSEMENT GENERAL

	M. Joués	M. gagnés	M. perdus	M. nuls	points	butts P.	butts G.	goal d.	rangés
1 G A R C O N S	4	3	0	1	11	92	55	+ 37	1er
1 SENE GAL	4	3	1	0	10	66	48	+ 18	2ème
1 F R A C E	4	2	1	1	9	78	59	+ 18	3ème
1 C A M A D A	4	0	3	1	5	48	31	- 33	4ème
1 D J I B O U T I	4	0	3	1	5	46	37	- 41	5ème
1 B E N I N	3	3	0	0	9	43	23	+ 20	1ère
1 F I L L E S	3	2	1	0	7	32	25	+ 7	2ème
1 C O T E D ' I V O I R E	3	1	1	1	5	24	35	- 11	3ème
1 C O N G O	3	1	1	1	5	24	35	- 11	3ème
1 C A B O N	3	1	1	1	5	24	35	- 11	3ème
1 M A D A G A S C A R	3	0	3	0	3	28	44	- 16	4ème

VOLLEY-BALL

1ère JOURNÉE : MARDI 23/07/85

* Garçons : CONGO / RWANDA : 00 - 03 sets

2ème JOURNÉE : MARDI 24/07/85

* Garçons : RWANDA / CONGO : 03 - 00 sets

* Filles : COTE D'IVOIRE / ZAIRE : 03 - 00 sets

3ème JOURNÉE : VENDREDI 26/07/85

* Garçons : SEYCHELLES / CONGO : 01 - 03 sets

* Filles : ZAIRE / COTE D'IVOIRE : 01 - 03 sets

4ème JOURNÉE : SAMEDI 27/07/85

* Filles : COTE D'IVOIRE / ZAIRE : 03 - 01 sets

* Garçons : SEYCHELLES / RWANDA : 01 - 03 sets

VOLLEY-BALL - LE CLASSEMENT GENERAL

IGARCONS	1	P. JOURS	1	P. GAGNIERS	1	P. PERDUS	1	POINTS	1	SEMS P.	1	SEMS C.	1	G. D.	1	RANGS
IRVANDA	1	3	1	3	1	0	1	9	1	9	1	1	1	+ 8	1	1er
ICONGO	1	3	1	1	1	2	1	5	1	3	1	7	1	- 4	1	2eme
ISECHELLES	1	2	1	0	1	2	1	2	1	2	1	6	1	- 4	1	3eme

IFILLES	1		1		1		1		1		1		1		1	
ICOTE D'IVOIRE	1	3	1	3	1	0	1	9	1	9	1	2	1	+ 7	1	1ere
IZAIRE	1	3	1	0	1	3	1	3	1	2	1	9	1	- 7	1	2eme

B. Volet culturel et scientifique

Ce volet a été développé suivant trois thèmes, à savoir l'expression de la culture du pays, l'éveil de techniques nouvelles et les expositions.

Concernant l'expression de la culture, les pays qui avaient pu amener des groupes appropriés ont présenté tour à tour au cours de soirées leur groupe théâtral, de danse, de musique et du folklore traditionnel.

Les pays suivants ont pu exhiber leur culture, le Côte d'Ivoire, Canada, Mali, Bénin, Madagascar, France, Guinée, Togo, Sénégal, Congo, Cameroun, Gabon, Canada-Québec, Burkina Faso, Djibouti, Niger.

Le thème "EVEIL Aux Technologies Nouvelles" a été exploité surtout par les pays du Nord. L'objectif recherché consistait à offrir aux jeunes issus de tous les pays membres, la possibilité de s'initier à des technologies nouvelles grâce aux ateliers axés sur les réalisations pratiques. Les domaines abordés furent :

- la réalisation de document vidéo;
- l'initiation au micro-ordinateur par l'élaboration des programmes;
- l'énergie solaire ; montage d'équipements tels : fours, pompes, chauffe-eau;
- la sensibilisation aux techniques d'amélioration quantitative et qualitative des produits agricoles et de l'élevage;
- la technique de conservation des denrées périssables;
- la planification et l'application mécanique de l'énergie éolienne.

Les expositions ont été manifestement dominées par la Côte d'Ivoire, surtout avec les produits de l'Agro-industrie. Apparemment les autres pays n'ont pas été stimulés par le transport coûteux des produits à exposer.

IV. Synthèse des Travaux du Colloque sur la PAIX.

En marge des Jeux de la CONFESJES et dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, le Gouvernement Ivoirien avec le soutien de la CONFESJES a organisé du 22 au 27 Juillet 1985, le Colloque International sur la PAIX, ayant pour thèmes "PAIX ET DEVELOPPEMENT".

Ce forum a rassemblé tous les mouvements et associations de jeunesse de Côte d'Ivoire ainsi que les représentants des jeunes des pays membres de la Confesjes, présents à YAMOUSSOUKRO.

Le Colloque a été placé sous la Présidence effective du Chef de l'Etat et fut animé par des hautes personnalités tels que Monsieur AMADOU MAHAR M'BOW, Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur OWONO N'GWEMA, Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), et d'éminents professeurs de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire. En dehors de la présence des autorités politiques et administratives de Côte d'Ivoire, on a noté en outre la présence des représentants du Haut Conseil de la Francophonie et de l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (A.U.P.E.L).

Les participants au colloque ont écouté quatre éminents conférenciers qui ont fait d'importants exposés sur les thèmes suivants :

- "Participation; Développement - PAIX" par Monsieur Amadou MAITAR M'BOW
Directeur Général de l'UNESCO.
- "Le rôle des Universités dans l'éducation de la jeunesse intellectuelle pour la sauvegarde de la paix" par Monsieur SYLLA LANCINE, Professeur à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire.
- "L'humanité francophone comme contribution à l'édification de la paix" par Monsieur OWONO N'GUEMA, Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).
- "Science et Paix" par Monsieur N'DIAYE Alassane SALIF, Professeur, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Nationale de Côte d'IVOIRE.

Les travaux en commission ont été ordonnés autour de deux thèmes complémentaires :

- Jeunesse et PAIX pour la première commission
- Jeunesse et Développement pour la deuxième commission.

Les réflexions ont été focalisées, pour reprendre entièrement et fidèlement les termes du rapport final sur :

- Les aspirations profondes des jeunes pour une participation beaucoup plus efficace aux activités productives des différents pays de l'espace francophone.
- La nécessité de rassembler les jeunes aux niveaux national et international, toutes les conditions politiques, sociales, culturelles et spirituelles, en vue de favoriser l'expression de leur générosité de leur disponibilité et de leur dynamisme constructif.
- L'instauration, le maintien et le renforcement d'un climat mondial de paix propice à l'épanouissement de la personnalité des jeunes.

Il a été mis en exergue les causes apparentes ou masquées des conflits qui minent le monde, préconisé les moyens de les surmonter, indiqué la place qui doit être celle de la jeunesse dans la quête permanente de la paix. L'accent a été mis également sur la nécessité de faire des jeunes de la francophonie, les artisans du développement. Celui-ci doit être conçu de telle manière que la jeunesse, élevée aux plus hautes valeurs de la culture, par l'éducation et la formation professionnelle, accède à l'équilibre intérieur pour l'action en faveur de la sauvegarde de la paix mondiale.

Le Colloque sur la paix a abouti à plusieurs recommandations et résolutions dont copies en annexe; mais la plus importante résolution concerne la création par les Etats Membres de la Conféjes, d'"Un Mouvement International pour la Paix et le Développement" dont les buts à atteindre sont les suivants :

- coordonner au niveau national et international les activités à caractère pacifique de toutes les organisations de jeunesse des pays membres de la Confejes, en vue du maintien, du renforcement et de la sauvegarde de la paix;
- promouvoir des liens étroits d'amitié et de fraternité susceptibles de favoriser un climat de paix avec les jeunes du monde.

Conclusion.

Les Jeux de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française, décidés par la XV^e session de Libreville ont connu un succès sans précédent. La participation rwandaise a failli de peu être compromise par des difficultés budgétaires liées à la conjoncture économique difficile mais également et probablement par une maîtrise insuffisante du problème de la jeunesse au même degré de compréhension de toute l'hierarchie de décision. Il avait été très souhaitable et bénéfique de participer à ce que l'on a appelé "dialogue de culture" car les rencontres de ce genre constituent des occasions appropriées pour se connaître, partager de se comprendre et de s'aider mutuellement.

La délégation rwandaise aux Jeux de la Confejes, constituée par l'équipe de volleyball du Groupe Scolaire de Butare a été très bien reçue par les Membres de notre Ambassade à Abidjan ainsi que par les Autorités Ivoiriennes.

Ladite équipe s'est très bien comportée car ayant gagné toutes les rencontres qui l'ont opposé au Congo et aux Iles Seychelles chaque fois par trois sets à zéro. Au rythme des rencontres sportives, voire culturelles qui ont eu lieu à Yamoussoukro, notre pays ne devrait pas hésiter un seul instant à y participer en invoquant comme par le passé les qualités techniques insuffisantes.

Le succès rapporté par les Jeux de la CONFESJES à YAMOUSSOUKRO a incité les participants et les organisateurs à réfléchir davantage sur leur avenir. La 16^e conférence des Ministres qui aura lieu à Djibouti du 27 novembre au 03 décembre 1985 aura la lourde tâche de décider de leur sort. Toutefois, la tendance générale est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

R E S O L U T I O N
DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA PAIX
ET LE DEVELOPPEMENT TENU A YAMOUSSOUKRO
DU 22 AU 27 JUILLET 1985

Le Colloque International sur la Paix et le Développement réuni à Yamoussoukro du 22 au 27 Juillet 1985 :

- Considérant l'enthousiasme manifesté par l'ensemble des participants pour l'organisation de ce forum international sur la paix ;
- Considérant la volonté unanimement exprimée par les jeunes de traduire cet engouement en acte concret ;

Le Colloque recommande aux pays membres de la CONFEJES la création d'un Mouvement International pour la Paix et le Développement ayant pour buts :

- de coordonner au niveau national et international les activités à caractère pacifique de toutes les organisations de jeunesse des pays membres de la CONFEJES, en vue du maintien, du renforcement et de la sauvegarde de la paix ;
- de promouvoir des liens étroits d'amitié et de fraternité susceptibles de favoriser un climat de paix, avec les jeunes du monde entier.

Ce Mouvement pourrait être une structure dynamique de la CONFEJES.

Le Colloque souhaite que la prochaine réunion de la CONFEJES examine avec une attention toute particulière cet important projet.

Fait à Yamoussoukro, le 27 Juillet 1985.

Le Colloque

17- PPEL DE YAMOUSSOUKRO POUR LA PAIX

Les Jeunes des Pays Membres de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française (COMFEJES), réunis dans le cadre du Colloque International sur la Paix et le Développement à Yamoussoukro du 22 au 27 Juillet 1985.

Considérant Yamoussoukro, Capitale de la République de COTE D'IVOIRE, havre de Paix, lieu historique de rassemblement des hommes de bonne volonté ;

Considérant qu'en cette fin du 20^è siècle, les injustices dans les relations entre les hommes, l'égoïsme, la volonté de puissance et la crise des valeurs ont créé un monde d'insécurité où très souvent, les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice sont bafouées ;

Considérant que la Paix est la condition fondamentale et préalable à toutes formes de développement, et aussi, la finalité de toute action humaine ;

Considérant que la Paix est une dynamique liée au comportement de l'homme, et que seul le respect de la vie et de la dignité d'autrui, dans toutes les actions et dans toutes les relations, peuvent la créer, la maintenir et la sauvegarder ;

Considérant enfin que, seuls des moyens nobles et non-violents doivent être utilisés pour bâtir une Paix réelle, véritable et durable.

Appellent tous les Jeunes du Monde

- à pratiquer toutes les vertus morales afin de respecter et de protéger la vie ;
- à se donner la main, à s'unir pour travailler à la construction d'un monde de Paix, d'Amour et de Fraternité ;

.../...

- à utiliser en toute circonstance, l'amour, la tolérance et le dialogue, comme moyen d'action ;
- à se mobiliser pour participer volontairement à la réalisation des projets de développement, susceptibles d'améliorer la condition humaine ;
- à cultiver le don de soi, la connaissance et le respect d'autrui, afin d'aboutir à une communauté plus fraternelle et solidaire ;
- à combattre partout, les Injustices, les Inégalités sociales, le racisme et toutes les formes de violence ;
- à s'imprégner de science, de technique, de technologie et de culture, afin d'être présents au Rendez-Vous du "Donner et du Recevoir".

Appellent tous les Etats du Monde

- à créer les conditions et les structures favorables à un renforcement et à une intensification de l'éducation morale, spirituelle, civique et familiale, afin de préparer le jeune, adulte de demain, à penser et à vivre la Paix ;
- à favoriser la libre expression des jeunes dans tous les domaines ;
- à développer les rencontres internationales afin de permettre un échange permanent entre les jeunes de tous les pays et de tous les continents ;
- à mettre tout en oeuvre pour éviter les conflits de quelque nature que ce soit, en utilisant le dialogue pour leur trouver des solutions ;
- à accorder dans les mass-média , une place beaucoup plus grande à toutes les manifestations ou événement en faveur de la Paix ;
- à utiliser les résultats de la science dans le seul but de construire le bonheur de l'homme ;
- à promouvoir davantage toutes les actions tendant à la préservation de l'environnement écologique de l'homme.

.../...

Appellent enfin l'Organisation des Nations-Unies

- à continuer d'oeuvrer pour l'application effective de toutes les chartes, conventions et dispositions garantissant les droits de l'homme ;
- à encourager toute initiative favorisant les rencontres périodiques des jeunes du monde entier.

Fait à Yamoussoukro, le 27-07-85.

Le Colloque

COMMISSION JEUNESSE ET PAIX

RESOLUTIONS :

- Considérant que la guerre menace aujourd'hui la survie de l'humanité toute entière ;
- Considérant que la guerre empêche toute forme de développement ;
- Considérant que la guerre ne permet de résoudre aucun différend quelle qu'en soit la nature ;
- Considérant que la paix est le bien suprême de l'humanité que les générations successives doivent préserver et consolider ;
- Considérant que la paix est un facteur de progrès ;
- Considérant que la recherche et le maintien de la paix est le principal souci de la Communauté Mondiale ;
- Convaincue que la Jeunesse qui représente la majorité de l'humanité actuelle peut agir avec efficacité sur les décisions de Gouvernements et participer activement à l'avènement d'une société plus humaine, plus solidaire, plus pacifique ;
- Convaincue que l'enthousiasme, la générosité, la créativité, la spontanéité de la Jeunesse constituent une force au service de la paix ;
- Convaincue que la jeunesse représente l'avenir qu'elle a déjà en charge.

LA COMMISSION :

1. Appelle les Jeunes :

- A rejeter la guerre sous toutes ses formes comme solution des différends ;
- A lutter contre l'escalade de la violence ;
- A participer plus activement à la recherche et à la sauvegarde de la paix .

.../...

- A instaurer un dialogue permanent entre jeunes de tous pays, entre jeunes et adultes ;
- A assumer pleinement leurs responsabilités par un monde de vie équilibré et sain, par le goût de l'effort et du travail, par le respect des valeurs traditionnelles et universelles : l'amour, la tolérance, la solidarité, la fraternité...
- A contribuer au progrès scientifique et technique par une formation scientifique solide, par la recherche et l'invention scientifique ;

2) Recommande aux Gouvernements et à la Communauté Internationale :

- De mettre effectivement la guerre hors la loi ;
- D'arrêter la course aux armements et d'oeuvrer à un désarmement rapide sous contrôle international ;
- De reconvertir la recherche - développement militaire en une recherche civile à des fins pacifiques ;
- D'employer les armées aux tâches de développement ;
- De recourir systématiquement au dialogue comme seule solution aux différends qui peuvent surgir entre les états ;
- De prendre en compte les aspirations et les besoins réels des jeunes ;
- D'associer les jeunes aux responsabilités politiques, économiques et sociales ;
- D'assurer une éducation pour la paix ;
- De prendre en compte tous les héritages culturels et spirituels de l'humanité pour la constitution d'un nouvel humanisme universel

3) Invite la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports Francophones).

- A encourager l'organisation de rencontres, tables rondes, séminaires, Colloques entre les jeunes francophones et les autres jeunes, sur les thèmes de la paix et du développement ;
- A proposer la création d'un Institut international francophone pour la paix ;

.../...

- A favoriser la création d'une Association des Jeunes francophones pour la paix et le développement ;
- A instituer une bienale culturelle de la jeunesse francophone ;
- A lancer un appel à la jeunesse francophone et à la jeunesse mondiale pour qu'elles s'engagent solennellement dans la défense de la paix sous toutes ses formes ;
- A créer une Association des hommes de Sciences d'Expression Française en vue d'une utilisation pacifique du progrès scientifique et technique.

Fait à YAMOUSSOUKRO, le 27 Juillet 1985

LA COMMISSION JEUNESSE ET PAIX

MOTION SPECIALE DE REMERCIEMENT ET DE SOUTIEN

AU PRESIDENT Félix HOUPHOUET-BOIGNY

Les représentants de la Jeunesse Francophone réunis à Yamoussoukro, dans le cadre des Jeux de la CONFESJES et du Colloque International sur la Paix, du 22 au 27 Juillet 1985 :

adressent leurs très vifs remerciements au Président de la République de COTE D'IVOIRE, Son Excellence, Félix HOUPHOUET-BOIGNY pour la sollicitude et l'intérêt qu'il accorde à la Jeunesse Francophone.

Ils lui rendent un hommage vibrant et le soutiennent dans sa politique de Paix par le dialogue qui fait intervenir l'esprit de tolérance, de compréhension, de persuasion, d'amour et de respect de l'autre.

Ils lui sont très reconnaissants pour avoir été, depuis 1945, l'artisan conscientieux et le Père-Fondateur de plusieurs organisations internationales qui ont su, par la pratique du dialogue et de la non-violence, donner au continent africain les chances de son indépendance vraie.

Les Jeunes Francophones souhaitent que l'humanisme du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY qui a fait de la COTE D'IVOIRE une Terre d'accueil, de justice, de liberté et de plein épanouissement de l'homme puisse se perpétuer.

Ils lui témoignent leur profonde gratitude pour tous les efforts qu'il ne cesse, malgré la conjoncture économique difficile de déployer en faveur de l'organisation des rencontres internationales dont les buts sont, incontestablement, l'épanouissement des jeunes, la recherche de l'unité et la sauvegarde de la paix.

Ils le prient de bien vouloir accepter d'être le premier membre et le Président d'Honneur du Mouvement International pour la Paix et le Développement dont le projet sera présenté à la prochaine réunion de la CONFESJES.

.../...

La Jeunesse Francophone souhaite que les efforts inlassables du Président HOUPHOU-BOIGNY en faveur de la Paix soient suivis par les Etats Membres de l'espace francophone afin que la symbiose des générations soit effective et permette un développement équilibré dont la finalité est la Paix.

Fait à Yamoussoukro, le 27 Juillet 1985.

Le C O L L O Q U E

MOTION DE REMERCIEMENT
AUX AUTORITES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

=====

- Considérant l'accueil très chaleureux réservé aux participants ;
- Considérant la parfaite organisation du Colloque ;
- Considérant la nécessité de construire un monde de paix et de prospérité.

Les participants :

- Remercient les organisateurs du Colloque pour le climat fraternel et amical qui a dominé les travaux ;
- Félicitent le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Laurent DONA-FOLOGO pour avoir initié la tenue du Colloque et facilité son déroulement ;
- Remercient le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour avoir autorisé la tenue de ce Colloque.

Fait à YAHOUSSOUKRO, le 27 Juillet 1985

LE COLLOQUE

MOTION DE REMERCIEMENT
AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Considérant l'heureuse initiative prise par la CONFEJES d'organiser en cette Cité de YAMOUSSOUKRO, terre de paix, les jeux de l'amitié dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse ;

- Considérant l'attention soutenue et renouvelée des organisations internationales aux jeunes, à leur participation active dans les processus de développement et à leur quête pour la paix ;

Les Jeunes de la CONFEJES :

1 - adressent à toutes les institutions internationales :

* L'AUFPELF (l'Association des Universités des pays entièrement ou partiellement de langue française) ;

* Le Haut conseil de la francophonie ;

* L'Union des Journalistes professionnels de langue française, singulièrement, l'UNESCO et l'Agence de Coopération, culturelle et technique, leurs remerciements respectueux et chaleureux.

2 - témoignent leur entière reconnaissance au Directeur Général de l'UNESCO dont l'action en faveur de l'édification d'un monde de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité et de paix est appréciée par la jeunesse.

3 - expriment au Secrétaire Général de l'A.C.C.T. leur total soutien dans les actions qu'il pose pour la consolidation de l'espace francophone.

4 - souhaitent, qu'à l'instar de la CONFEJES, toutes les organisations francophones, étudient les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage l'amitié, la fraternité et la solidarité entre tous les jeunes.

Fait à YAMOUSSOUKRO, le 27 Juillet 1985

LE COLLOQUE

D 100112

NOTE RELATIVE A LA DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE
SPORTIVE SOUMISE AU GOUVERNEMENT DE LA RHENANIE-
PALATINAT.

=====

1. INTRODUCTION

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a deux principales missions d'abord celle d'assurer l'intégration des jeunes dans le circuit de développement national, ensuite celle de promouvoir les activités physiques et sportives au Rwanda. Il rencontre malheureusement des difficultés dans l'accomplissement de sa tâche, difficultés inhérentes à l'insuffisance du budget lui alloué. Cet état de choses limite inmanquablement ses interventions à des formations sportives représentatives, vouant ainsi la grande majorité de la population à l'inactivité sur le plan sportif, malgré la bonne volonté constatée.

Face à cette situation inconfortable, la recherche d'une solution constitue un impératif majeur et s'inscrit dans nos préoccupations constantes. C'est ainsi que nous avons pensé à la coopération avec certains partenaires, comme la Rhénanie-Palatinat, pouvant nous aider à sortir de l'impasse. La coopération peut revêtir diverses formes dont le jumelage de nos clubs sportifs avec ceux de la Rhénanie-Palatinat ainsi que l'Assistance Technique Sportive.

Dans le cadre du jumelage, nous pensons qu'il y aurait lieu de favoriser des contacts de tout genre entre les Responsables des équipes sportives de Rhénanie-Palatinat et ceux de nos clubs sportifs, en vue de favoriser des rencontres entre nos jeunes sur le plan sportif.

S'agissant de l'Assistance technique, les lignes suivantes en tracent l'orientation.

2. ASSISTANCE TECHNIQUE SPORTIVE

* 1° Entraîneur de Foot-ball

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports sollicite un entraîneur de Football qui a acquis une longue expérience pour aider les cadres du Ministère et les responsables des clubs à entraîner la sélection nationale et former des entraîneurs devant oeuvrer au niveau des clubs de football, sport qui, pour le moment, est le plus populaire au Rwanda.

.../...

2° Entraîneurs pour la vulgarisation des sports de masse

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports sollicite en outre 3 entraîneurs qui auraient pour mission de former les encadreurs communaux et ceux des mouvements de la jeunesse dans le domaine des sports de masse tels que le football, le volleyball le basketball et l'athlétisme.

Le concours d'une assistance technique extérieure spécialisée est indispensable pour former des éléments qui pourraient propager ces différentes disciplines dans les coins du pays. Ainsi, les responsables de la Jeunesse que sont les encadreurs communaux, sous-régionaux et régionaux une fois formés, diffuseraient le contenu de leur formation dans les milieux de leur ressort, en grande partie ruraux.

L'action de ces entraîneurs pourrait s'étendre également au développement du Sport Scolaire. Nous constatons en effet que l'école constitue la pépinière de l'élite sportive, mais que malheureusement la façon dont on en tire parti reste encore empirique: pour des raisons à la fois d'encadrement et de manque de matériel technique et didactique.

* 3° Matériel sportif

Malgré les efforts dont le Ministère fait preuve pour la formation des programmes sportifs, il se trouve limité dans ses moyens matériels. Aussi, une intervention en équipement sportif, en matériel technique et didactique, nous serait-il d'un grand soutien.

En ce qui concerne l'équipement, il s'agirait d'un petit matériel sportif d'habillement indispensable à certaines formations sportives de Football, de Volleyball, de Basketball et d'Athlétisme des milieux ruraux et de quelques équipes représentatives. Le Ministère ne peut pas subvenir à tous ces besoins sans un concours quelconque, étant entendu qu'il fait l'objet de beaucoup de sollicitudes, notamment des écoles qui devraient, elles aussi, être supportées.

- En appendice figurent quelques éléments de l'évaluation du matériel sportifs demandé-

* 4° Infrastructure sportive

Le sport a besoin d'infrastructure sportive. Le Ministère cherche à mettre en oeuvre tous les moyens pour appliquer la politique nationale de promotion du sport dans tous les coins du pays. Pour ce faire, une infrastructure plus ou moins adaptée est nécessaire,

.../...

étant entendu que les pouvoirs publics et les efforts de la population dans le cadre des Travaux Communautaires de Développement (Umuganda) ne peuvent réaliser ou atteindre ces objectifs. Aussi, le concours de la Rhénanie-Palatinat nous serait-il d'un grand secours.

Un effort spécial est à entreprendre dans la ville de KIGALI où la population ne cesse d'augmenter. Les quelques terrains existants desservent les écoles, les cellules spécialisées des Ministères ainsi que les unités militaires, réduisant ainsi le reste de la population à l'inactivité. C'est pourquoi nous sollicitons le concours du Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat pour nous sortir de cette impasse.

A P P E N D I C E
=====

1. Evaluation quantitative du matériel sportif sollicité

Cinq articles sont inscrits dans les priorités en matière d'habillement à savoir :
Les maillots, les culottes, les bas, les godillots et les pantouffles.

Nombre de formations sportives bénéficiaires : 140 Equipes de Football
60 Equipes d'Athlétisme
120 Equipes de Basketball et de Volleyball.

Ces formations sont localisables en grande partie dans le milieu rural et certaines d'entre elles sont des sélections représentatives communales ou préfectorales.

Le tableau ci-après illustre clairement la quantité du matériel sportif dont nous avons besoin par discipline sportive et ce, dans l'immédiat.

Discipline sportive concernée	!Nombre d'équipes!	!Nombre de joueurs! par équipe!	TOTAL DU MATERIEL SOLLICITE				
			!MAILLOT!	CULOTTE!	BAS	!GODILLOT!	PANTOUF.
FOOTBALL	! 140	! 15	! 2.100	! 2.100	!2.100	! 2.100	! -
ATHLETISME	! 60	! 10	! 600	! 600	! 600	! -	! 600
VOLLEYBALL et BASKETBALL	! 120	! 12	! 1.440	! 1.440	!1.440	! -	!1.440
T O T A L			! 4.140	! 4.140	!4.140	! 2.100	!2.040
			! pièces	! pièces	!paires	! paires	!paires

2. INFRASTRUCTURE SPORTIVE

A. Stade de BYUMBA :

1° Localisation du projet :

La construction de ce stade est prévue en commune de KIBALI, Préfecture BYUMBA. Une parcelle de 6 Ha a été réservée pour abriter toutes les caractéristiques du projet.

2° Historique du projet :

La Préfecture de BYUMBA souffre du manque d'un complexe sportif approprié pouvant abriter des manifestations sportives et de Loisirs organisées ou spontanées. Depuis 1976, cette Préfecture continue à faire appel au Ministère de la Jeunesse et des Sports en vue de l'aboutissement de ce projet,

3° Caractéristique du projet :

a) Capacité d'accueil : Il s'agit d'un complexe ayant une capacité d'accueil de 10.000 spectateurs avec une tribune simple pouvant abriter 3.000 spectateurs, le reste étant les gradins à ciel ouvert.

b) Installations prévues :

- Un terrain de Football réglementaire
- Une piste de 400 m à 6 couloirs autour du terrain de football
- Aires de lancement du javelot, du poids, du disque et du marteau
- 2 terrains de volleyball, 2 terrains de basketball
- Sautoirs à la perche, en longueur et en hauteur
- Vestiaires, douches, sanitaires, kiosques de commercialisation, de rafraîchissement, dépôts du matériel d'entretien du stade, un parking pour 1.000 véhicules.

4° Coût approximatif du projet :

Il est estimé à 25.000.000 FRW

N.B: Cette estimation a été faite sans étude technique détaillée préalable mais en prenant comme modèle de référence le stade de GISENYI qui vient d'être achevé et dont le devis s'est arrêté à 30.000.000 FRW (à noter que le terrain était plus difficile à ménager que dans d'autres régions).

5° Financement du projet :

Deux sources de financement prévisibles :

A) Financement intérieur :

Trois formes d'intervention sont envisagées pour ce qui est du Financement intérieur:

- a) La participation de la population de la Commune KIBALI au moyen des travaux communautaires (UMUGANDA): Cotisation de la population (déjà 400.000 FRW recueillis):
- b) La participation matérielle et financière des bénévoles privés.
- c) La participation matérielle et financière des pouvoirs publics.

B) Financement Extérieur :

Pour le matériel de construction et le paiement de la main d'œuvre spécialisée (maçon, charpentiers).

- c) Evaluation des différentes formes d'intervention en matière de financement :

n° 1 : Travaux Communautaires	:	500.000 FRW
n° 2 : Concours des Bienfaiteurs	:	500.000 FRW
n° 3 : Pouvoirs publics	:	4.000.000 FRW
TOTAL financement intérieur	:	4.000.000 FRW

Financement extérieur à chercher

Le financement extérieur à chercher est déduit à partir du coût global du projet et le financement intérieur probable :

25.000.000 F - 5.000.000 F = 20.000.000 FRW, montant pour lequel le Rwanda demande le concours de la Rhénanie-Palatinat.

La région de BYUMBA affiche un caractère particulier, compte tenu de l'agglomération estudiantine importante et de l'absence d'infrastructure où elle pourrait s'exhiber. On y dénombre 2 écoles avec une infrastructure de deux terrains respectivement de volleyball et de basketball.

A cela faut-il encore ajouter la population environnante elle-même. L'on comprend donc que la région de BYUMBA est aux prises avec des problèmes particuliers en matière de sports.

B) STADE DE RUHENGARI

a) Localisation du projet

Le projet est situé en Commune KIGOMBE, Pré-facture de RUHENGARI. Une parcelle de ± 3,5 Ha a été réservée à ce projet.

Le projet cadre avec les objectifs du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

b) Caractéristiques du projet :

(1) Capacité d'accueil : 10.000 places

(2) Installations sportives :

- Un terrain de football réglementaire
- Une piste de 400 m autour du terrain de football avec 8 couloirs pour l'athlétisme
- Un terrain de volleyball et un terrain de basketball de part et d'autre du terrain de football.

(3) Autres.

- Une clôture (enceinte)
- Une tribune de 80 m de long
- Bloc sanitaire et vestiaire
- Eclairage de l'ensemble tribune et locaux
- Eclairage du terrain de football
- Parking

(4) Coût des travaux :

- Mur d'enceinte	: 2.795.000 FRW
- Anénagement terrain de football	: 750.000 FRW
- Tribune	: 3.775.000 FRW
- Sanitaire et vestiaires	: 1.500.000 FRW
- Eclairage d'ensemble (tribune - sanitaire et vestiaires)	: 712.000 FRW
- Eclairage terrain de football	: 5.120.000 FRW
- Alimentation en eau	: 650.000 FRW

TOTAL COUT : 15.302.000 FRW.-

Ce montant fait également l'objet de notre demande.

c) STADE KAMARAMPAKA de CYANGUGU.

a. Localisation du projet :

Le projet est situé en Commune KAMBEMBE, Préfecture de CYANGUGU. Une parcelle de 4 Ha a été réservée à ce projet.

La complexe sportif actuellement existant dans cette Préfecture est rudimentaire.

Depuis bientôt deux ans, les autorités préfectorales de CYANGUGU ont entrepris une campagne de sensibilisation de la population locale pour la réalisation/dit : projet et le Ministère de la Jeunesse et des Sports a été contacté pour une aide matérielle et financière.

b. Caractéristiques du projet :

(1) Capacité d'accueil : 10.000 places avec une tribune simple pouvant abriter 3.000 personnes, le reste étant en gradins à ciel ouvert.

(2) Installations prévues :

- Un terrain de football réglementaire
- Une piste de 400 m à 6 couloirs autour du terrain de football
- Aires de lancement du javelots, poids, disque et marteau
- Sautoirs à la perche, en hauteur et en longueur
- Vestiaires, dépôts de matériel d'entretien du stade
- Clôture du stade avec 7 entrées contrôlables
- Parking pour 1.000 véhicules.

(3) Etat actuel du chantier :

a. Travaux en cours et matériel fourni

Les travaux de terrassement ont été entrepris avec le concours des machines du Ministère des Travaux Publics.

b. La population de la Commune KAMEMBE est pour le moment occupée au transport des pierres pour la construction de l'enceinte.

20% de la quantité prévue de ce matériaux sont sur le chantier.

c. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a fourni une quantité de ciment (300 sacs).

d. Travaux qui restent à faire :

Il reste les travaux de construction des gradins, la tribune et la clôture (enceinte), construction d'un local servant de vestiaire et dépôt du matériel d'entretien, aménagement des pistes et aires pour l'athlétisme.

(4) Le coût des travaux restant et qui ferait l'objet de votre intervention

- Construction d'une enceinte	: 2.795.000 FRW
- Construction de la tribune	: 3.000.000 FRW
- Construction d'un vestiaire et d'un W.C.	: 1.500.000 FRW
- Aménagement du terrain d'athlétisme et de football	: <u>750.000 FRW</u>
	<u>8.045.000 FRW</u>

D) Infrastructure sportive dans la circonscription urbaine de KIGALI

La population de la ville de KIGALI est à la fois nombreuse et sans cesse croissante. Cette population est composée d'étudiants, de militaires, de ressortissants des cellules spécialisées des Ministères et des services parastataux. A cela, il faut ajouter le reste de la population non localisable dans l'un ou l'autre de ces groupes. L'effectif est estimé actuellement à 150.000 habitants environ.

Un coup d'oeil sur le nombre de terrains disponibles nous permet d'en constater l'insuffisance :

Terrains de Football : 8
Terrains de Volleyball: 6
Terrains de Basketball: 12
Terrains d'Athlétisme : 5

Faut-il encore signaler que ces terrains sont soit privés, soit scolaires. Le Ministère ne gère qu'un terrain de Basketball (Café Impala) et un stade qui sera OMNISPORT, mais qui est encore à l'état de chantier (Stade de NYAMIRAMBO).

Cette différenciation précise sans équivoque que le reste de la population qui n'entre pas dans ces catégories est vouée à l'inactivité. L'accès aux terrains privés et scolaires n'est toutefois pas strictement interdit aux personnes étrangères, mais il nous est donné de reconnaître malheureusement que cette infrastructure ne dessert même pas plaisamment les détenteurs. Ceci est d'autant vrai que l'horaire des activités sportives est commun, c'est à dire après les heures officielles de service (après 17H00) ou alors une après-midi allouée au sport. C'est ainsi que les gens errent vainement à la recherche d'un terrain quelconque libre qui, même s'il l'est, abrite un nombre de pratiquants tellement élevé que le résultat évident est l'empiètement.

Pour desservir la population urbaine de façon aérée, le Ministère de la Jeunesse et des Sports se propose d'aménager un complexe sportif de première nécessité dans chaque secteur de la commune urbaine. Ce complexe comprendra un terrain de Football, un terrain de Volleyball et un terrain de Basketball. Les deux derniers seront tracés chacun à proximité de chaque ligne de fond du terrain de Football.

La contribution que le Ministère de la Jeunesse et des Sports demande à la Rhénanie-palatinat s'élève à 6.800.000 FRW dont 4.800.000 FRW pour le terrassement et la nivelation et 2.000.000 FRW pour l'équipement des terrains.

Le Ministère demande en outre à la Rhénanie-Palatinat de procéder à l'éclairage du stade de NYAMIRAMBO qui, dès son achèvement pourra desservir un nombre important de sportifs de diverses disciplines, même de nuit. C'est d'ailleurs sur ce stade que pourront avoir lieu les grandes rencontres sportives à caractère national et international. L'éclairage est estimé à 28.740.000 FRW.